

PARC ÉOLIEN DES GRANDES VOIES

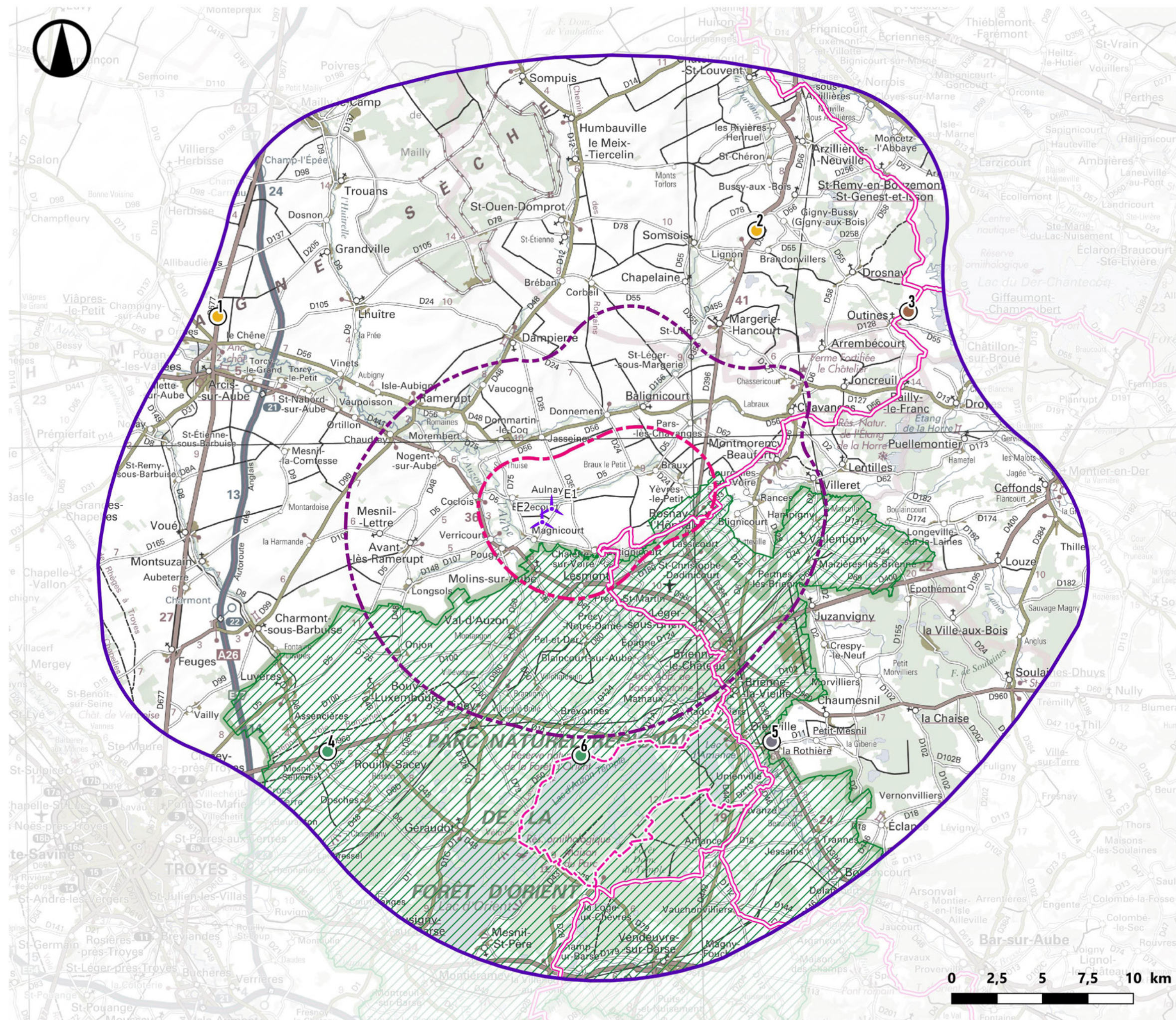
EXPERTISE PAYSAGÈRE

4. CARNET DE PHOTOMONTAGES

IMPACTS SUR LE PAYSAGE



4.1. Aire d'étude éloignée



Points de vue Aire d'étude éloignée



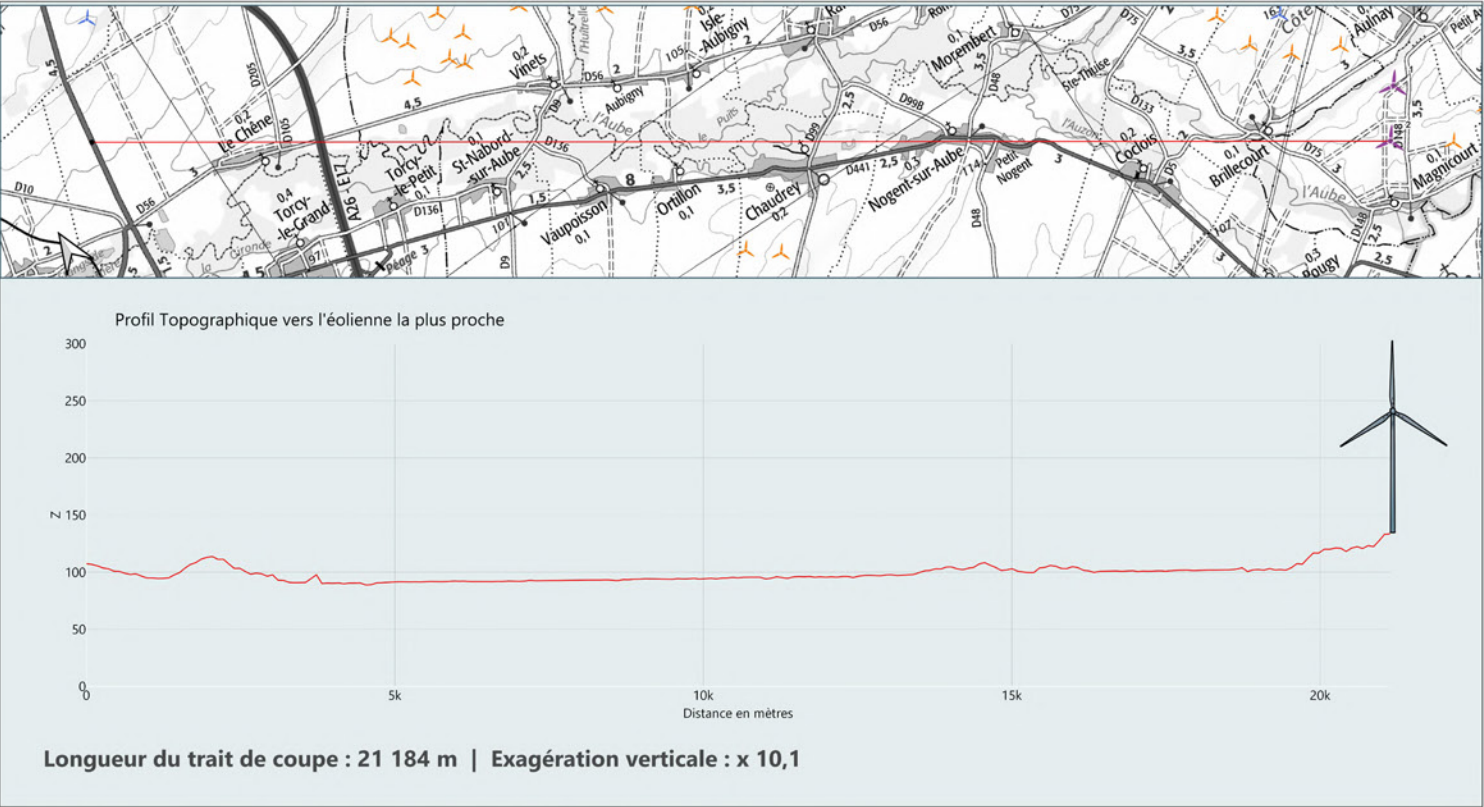
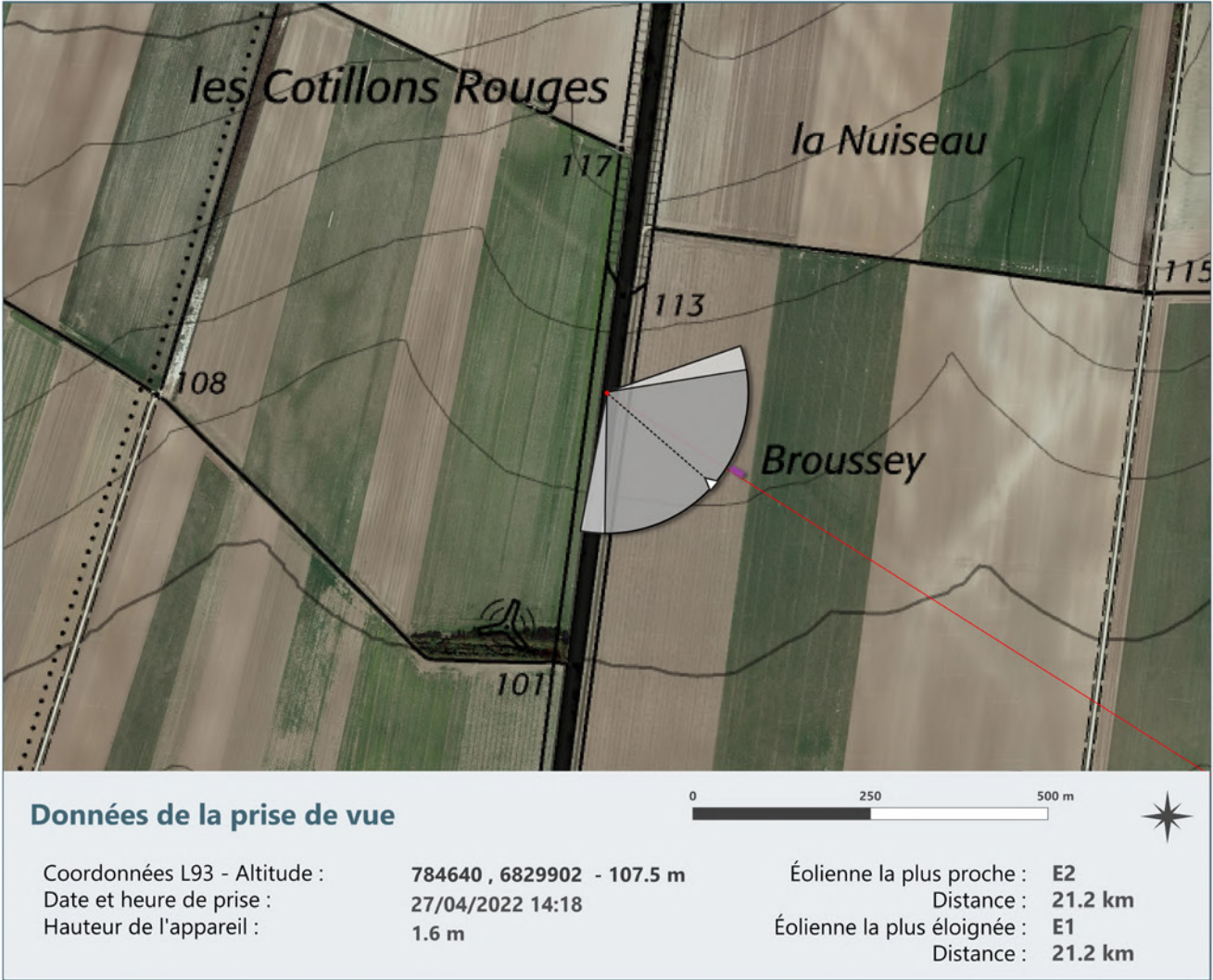
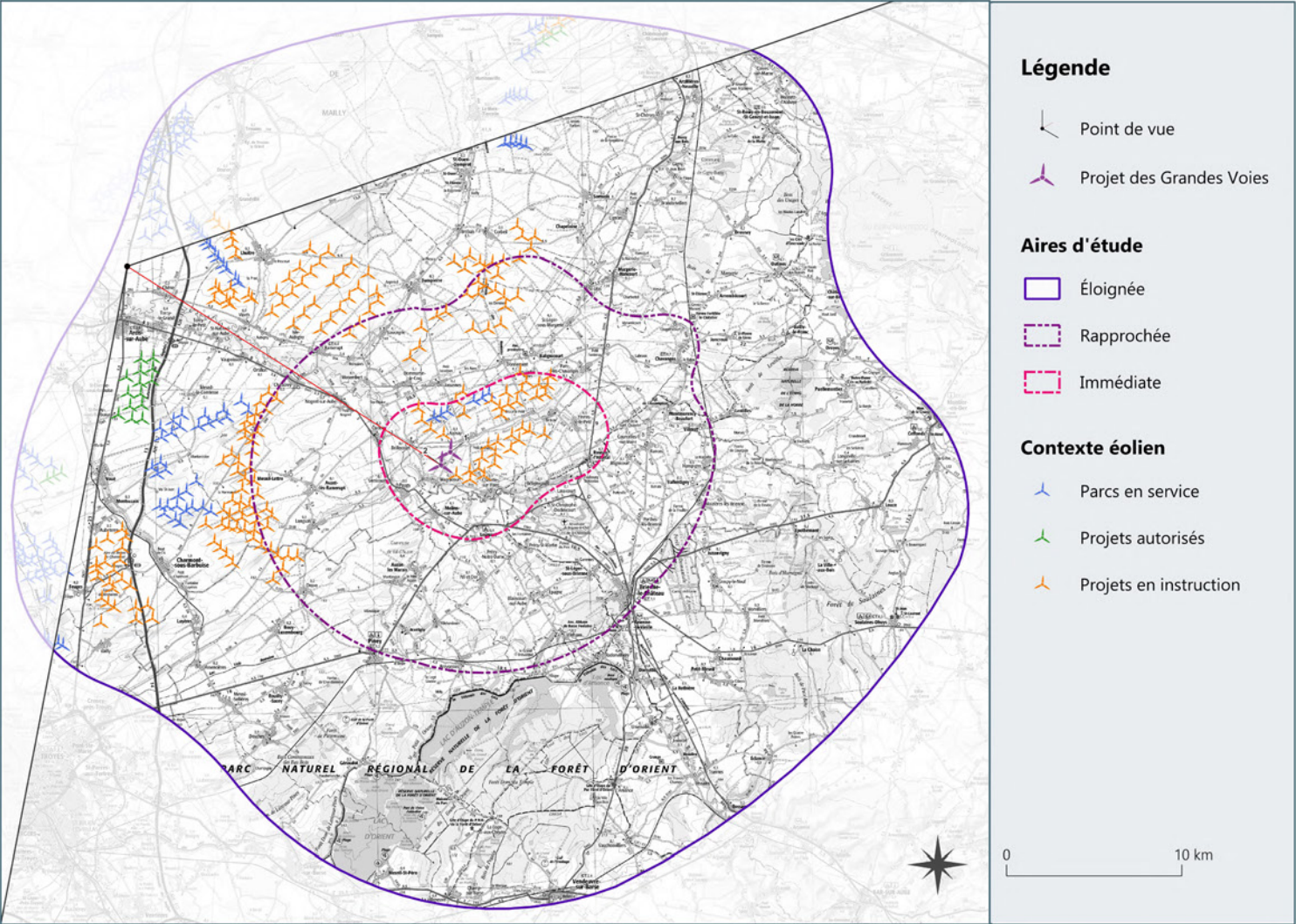
Juillet 2025

Sources : IGN 100®, Data.gouv
Copie et reproduction interdites

Légende

- Implantation finale
- Parc Naturel de la Forêt d'Orient
- AIRES D'ETUDE ADAPTEES**
 - Éloignée
 - Rapprochée
 - Immédiate
- ITINERAIRE TOURISTIQUE MAJEUR**
 - GR 145-654
- POINTS DE VUE**
 - Effets cumulés
 - Axe de communication
 - Lieux de vie
 - Tourisme
 - Patrimoine
 - Paysages particuliers

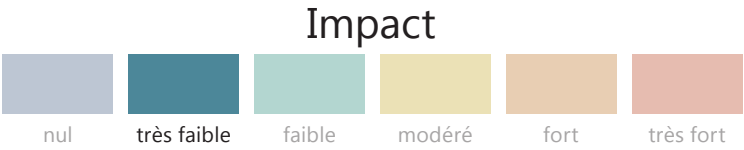
Vue n°1 - Le Chêne - sur la D677

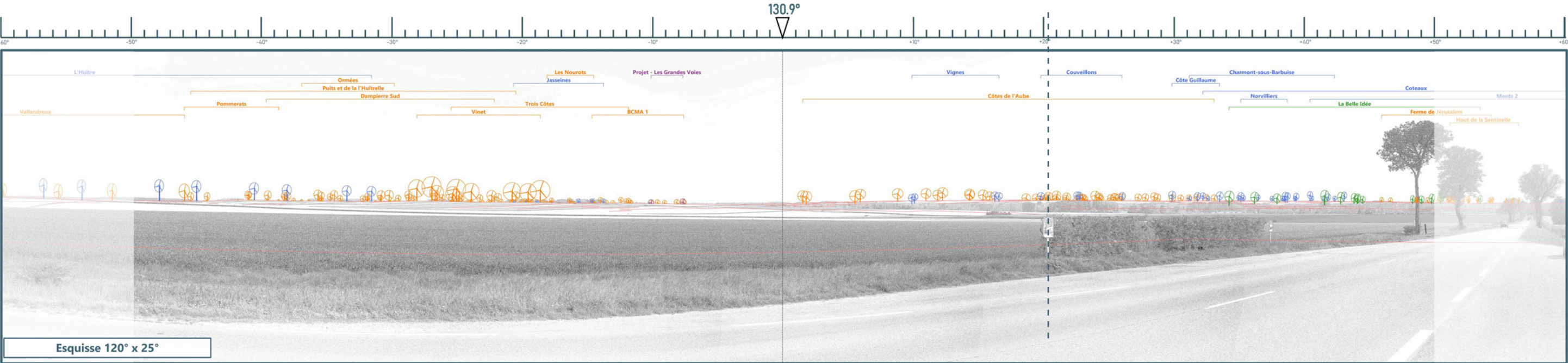


Commentaires paysagers

Au nord-ouest de l'aire d'étude éloignée, la départementale D677 traverse des grandes étendues cultivées, caractérisées par un relief peu marqué. Les champs sont ponctués de boisements et de bosquets. Sur la ligne d'horizon, se découpe le motif éolien. La prégnance visuelle de ce dernier est atténuée par la distance.

Le futur parc des Grandes Voies s'insère à l'arrière-plan des parcs éoliens des Trois Côtes, de Jasseines et de BCMA. Le parc est en partie masqué par le relief qui ondule, atténuant l'impact du projet sur le site d'étude. Sa hauteur apparente est faible sur la ligne d'horizon ; seules les pales sont visibles. L'impact est donc très faible.







E1

E2

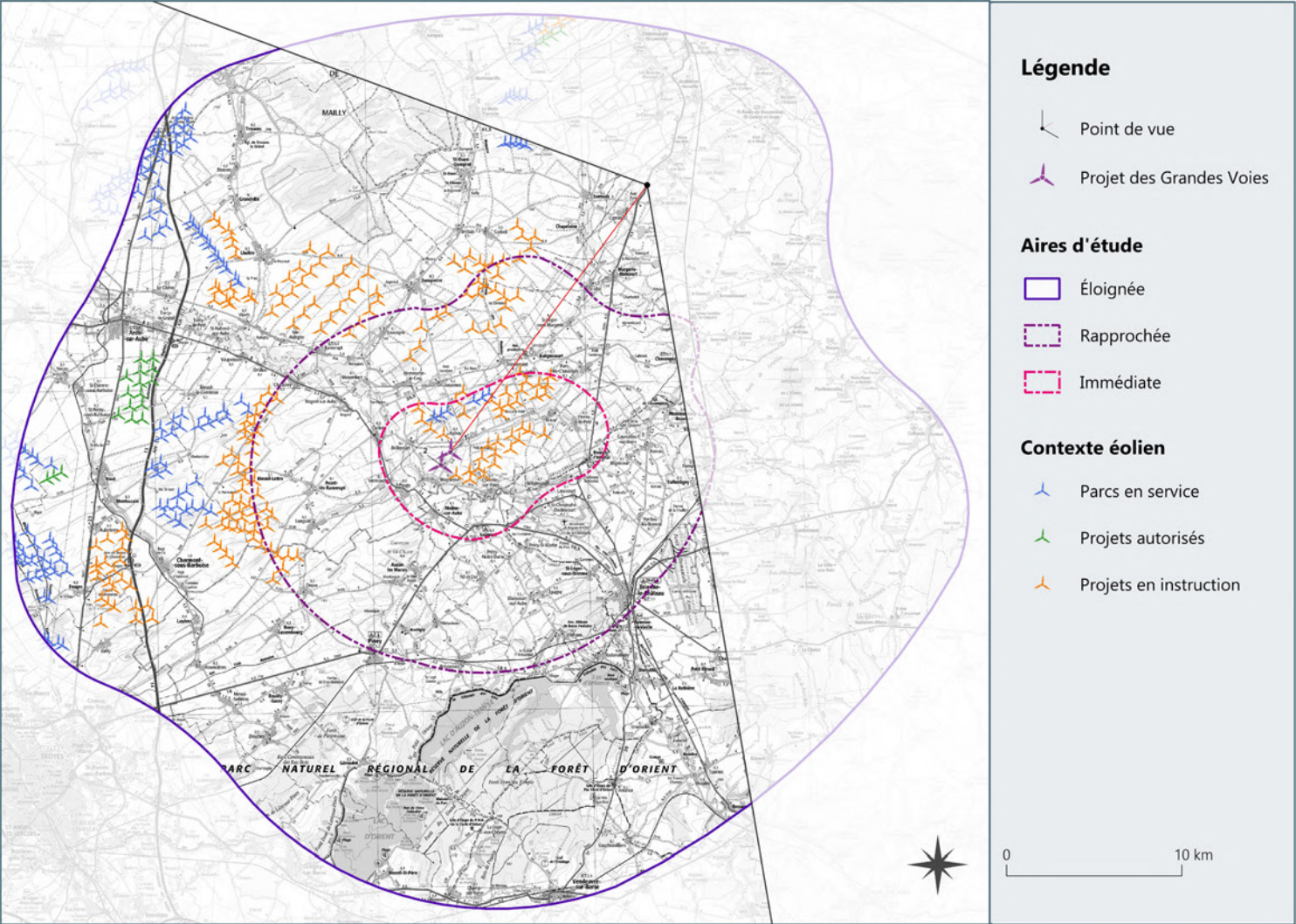
Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

Vue n°2 – Brandonvilliers – sur la D396

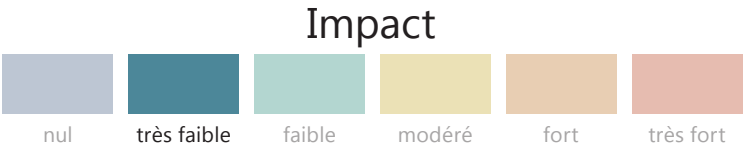
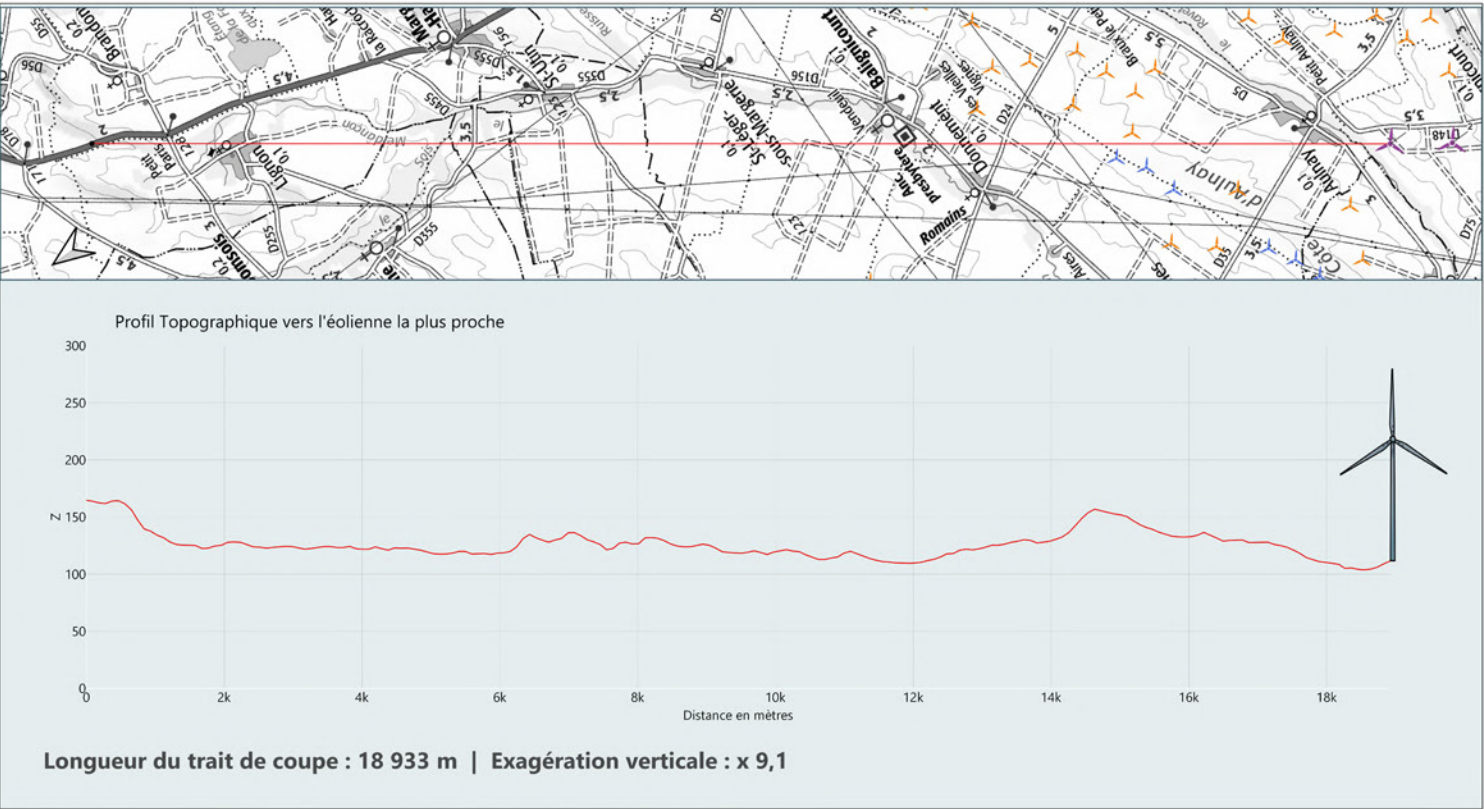
210



Commentaires paysagers

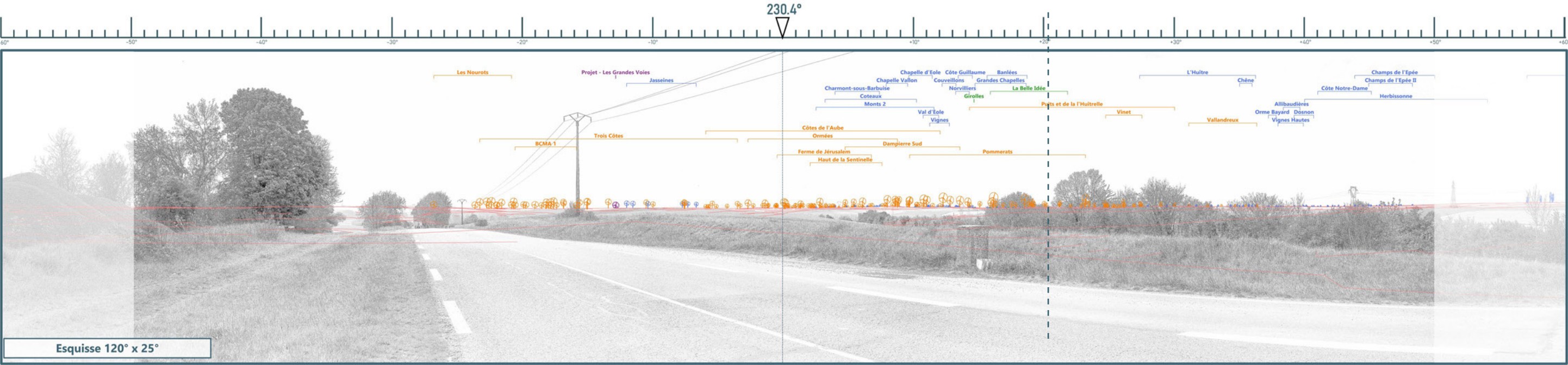
Au nord-est de l'aire d'étude éloignée, la départementale 396 traversant une crête, offre une vue lointaine. Sur le plan intermédiaire, des arbres plantés en bordure de route et un poteau électrique apportent un motif vertical dans l'angle de vue. À l'arrière-plan, entre les arbres, un paysage lointain se laisse découvrir : le plateau agricole de la Champagne Crayeuse. La verticalité des pylônes électriques qui se succèdent contraste avec le relief doucement vallonné.

Depuis ce point de vue, le motif éolien est très présent sur un horizon lointain. Se situant à l'arrière-plan, le projet éolien des Grandes Voies se fond dans le motif éolien et sa hauteur apparente est plus faible que celui des Trois Côtes et de Jasseines. Les deux éoliennes sont en partie masquées par le relief qui ondule et se superposent presque l'une à l'autre, atténuant l'impact du projet sur le paysage. Éloignées, les éoliennes ne sont pas prégnantes et ne déséquilibrent pas le rapport d'échelle. L'impact est très faible.

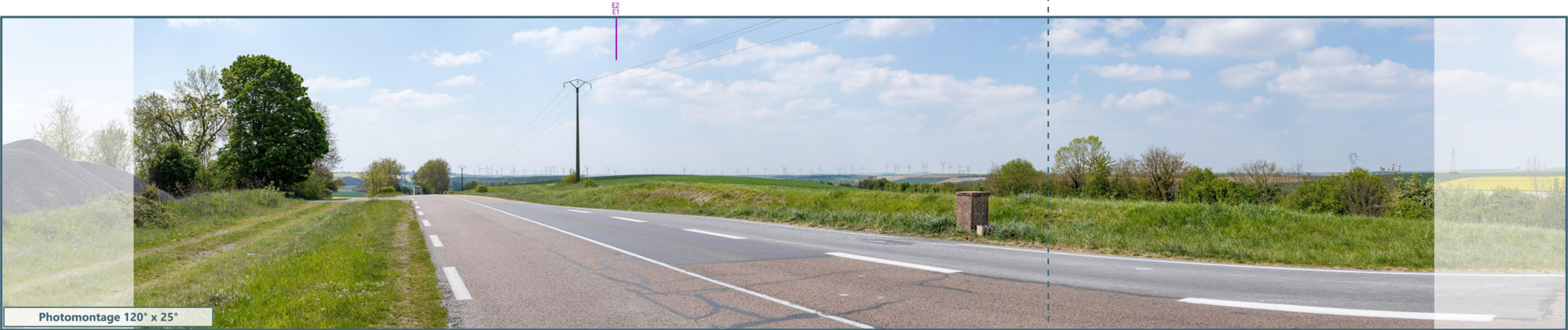




État initial 120° x 25°



Esquisse 120° x 25°



Photomontage 120° x 25°

E2
E1



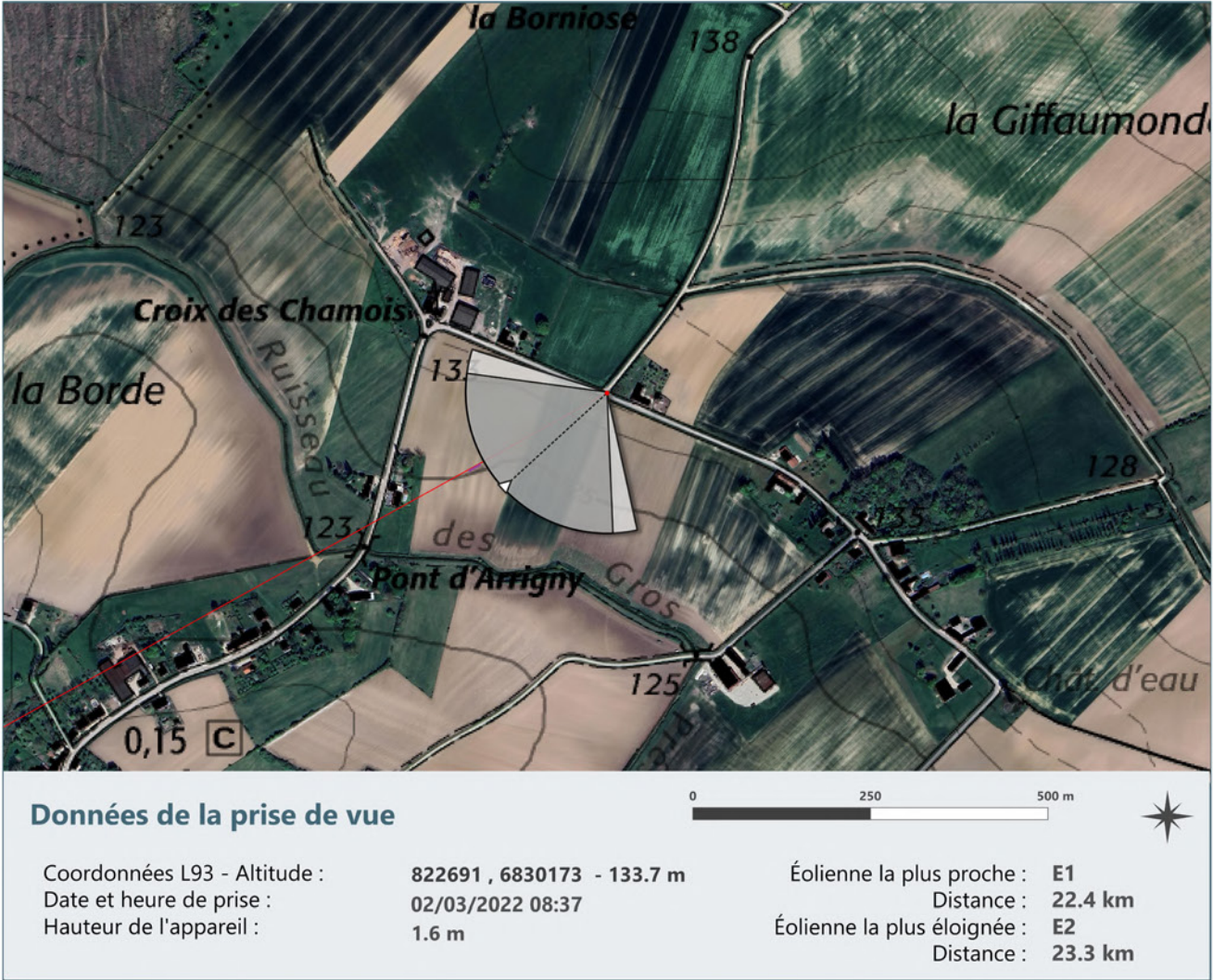
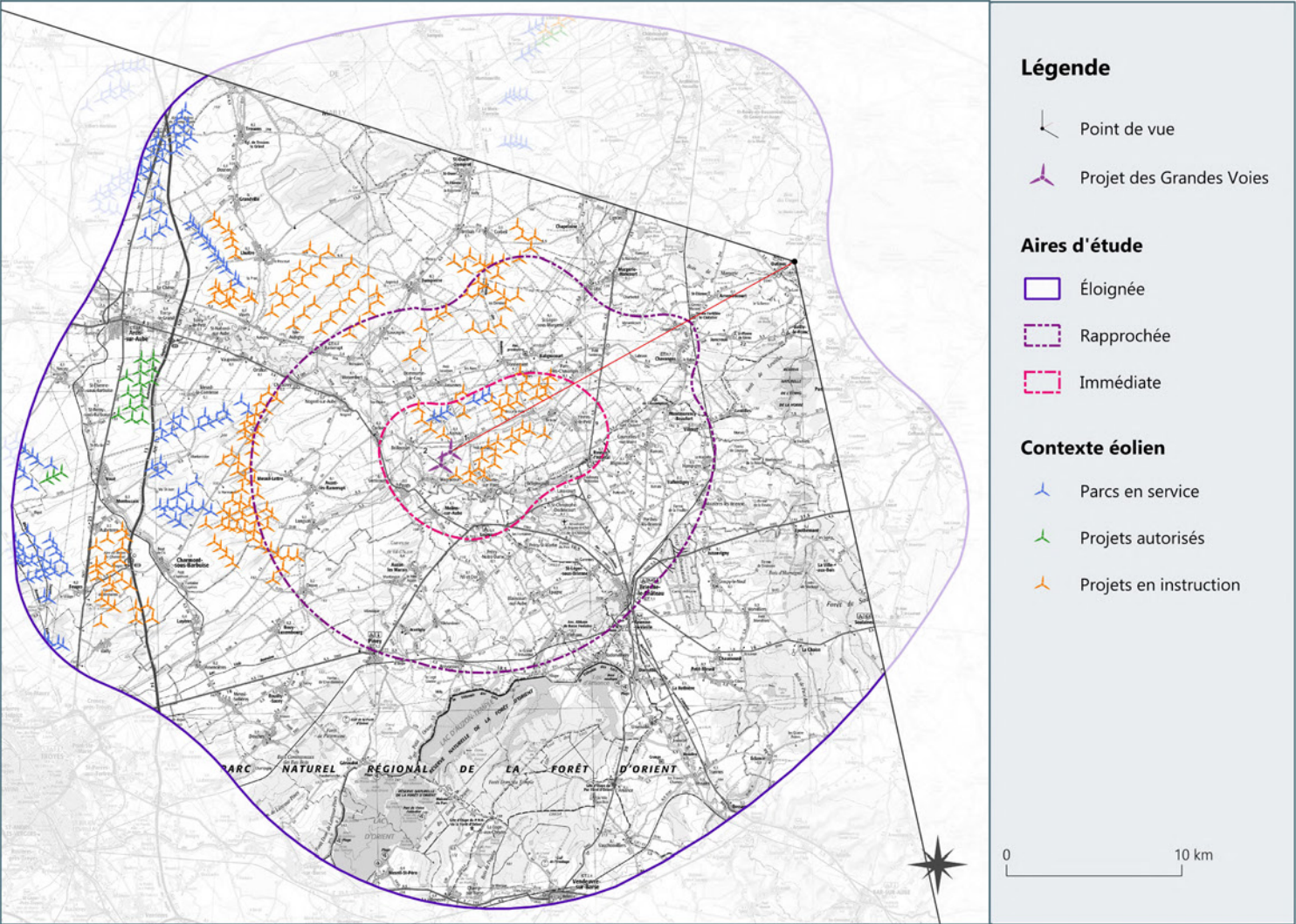
Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

Vue n°3 - Outines - depuis les hauteurs du site inscrit et le GR145

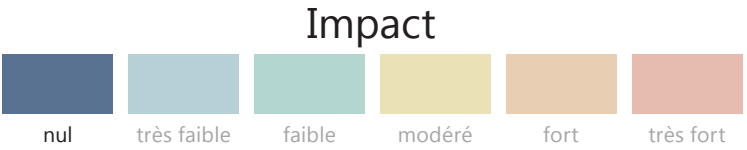
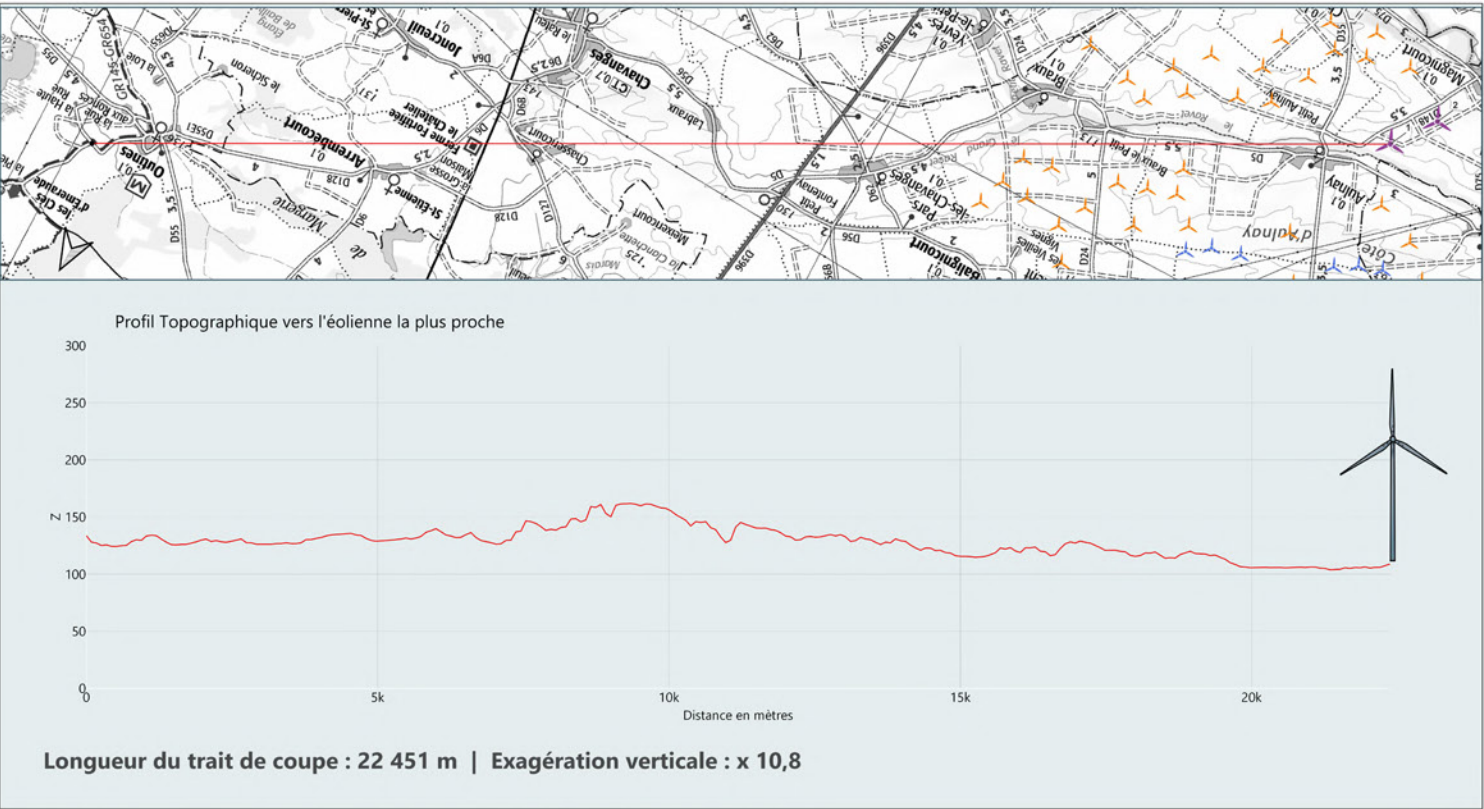
214



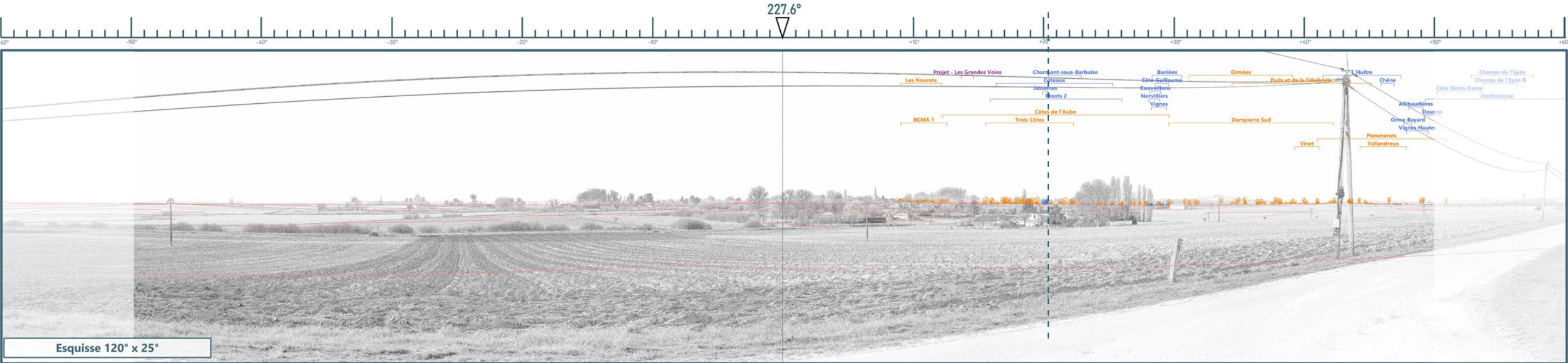
Commentaires paysagers

Depuis le GR 145, la vue est plongeante sur un paysage semi-ouvert. Au premier plan, les champs cultivés se laissent découvrir sur le flanc de vallée. En second plan, le regard se pose sur les boisements et haies paysagères. En fond, le village d'Outines avec le clocher de l'église Saint-Nicolas sont visibles à travers une vue filtrée par la végétation.

À la lumière de cette configuration géomorphologique et des structures paysagères mêlant haies paysagères, champs agricoles et arrière-plan boisé, la vue sur le projet est impossible. En effet, l'association du relief et des motifs forestiers rend totalement invisible le projet éolien des Grandes Voies et limite fortement la perception des parcs éoliens riverains. L'impact visuel est donc nul.



Outines - depuis les hauteurs du site inscrit et le GR145 - Vue n°3





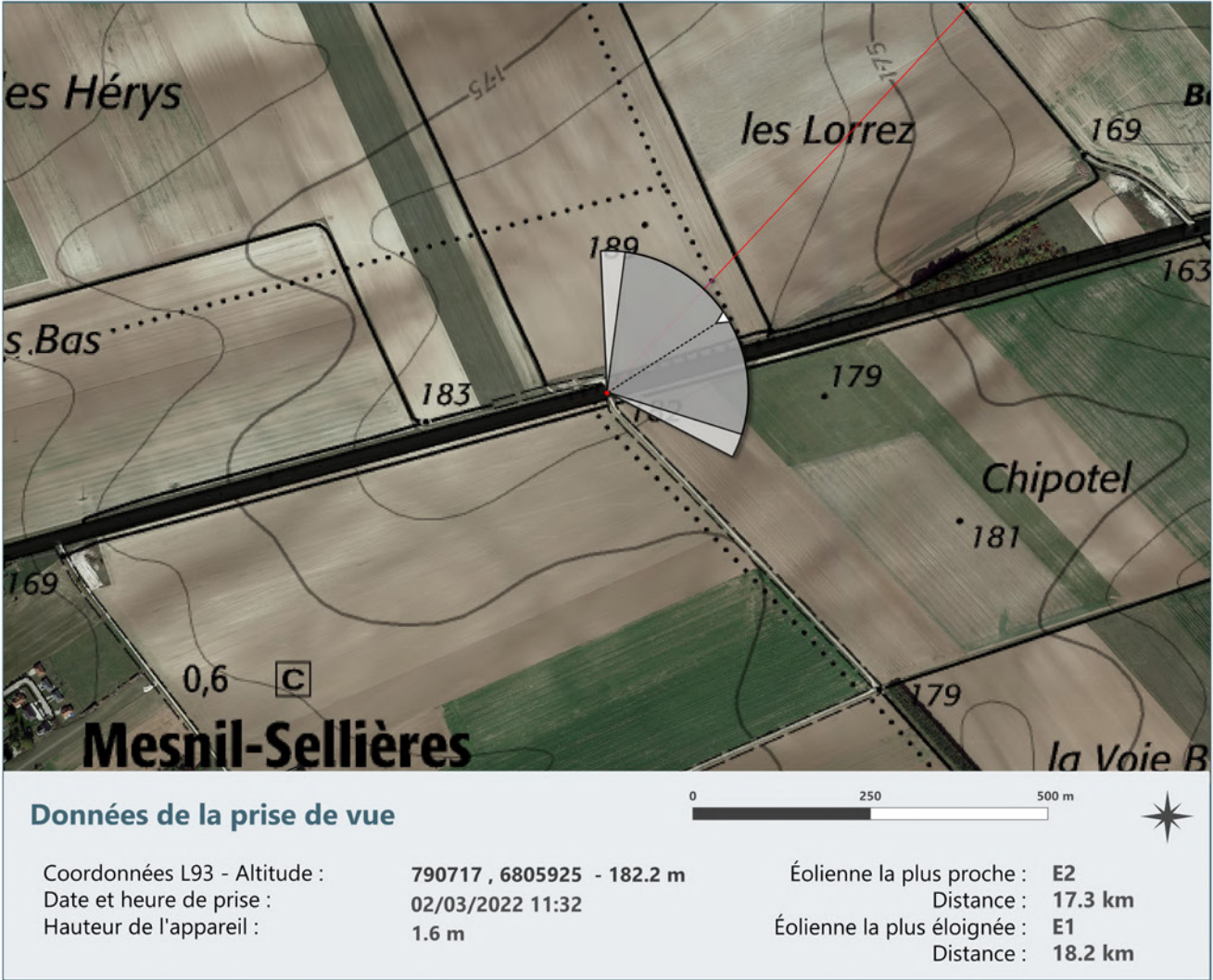
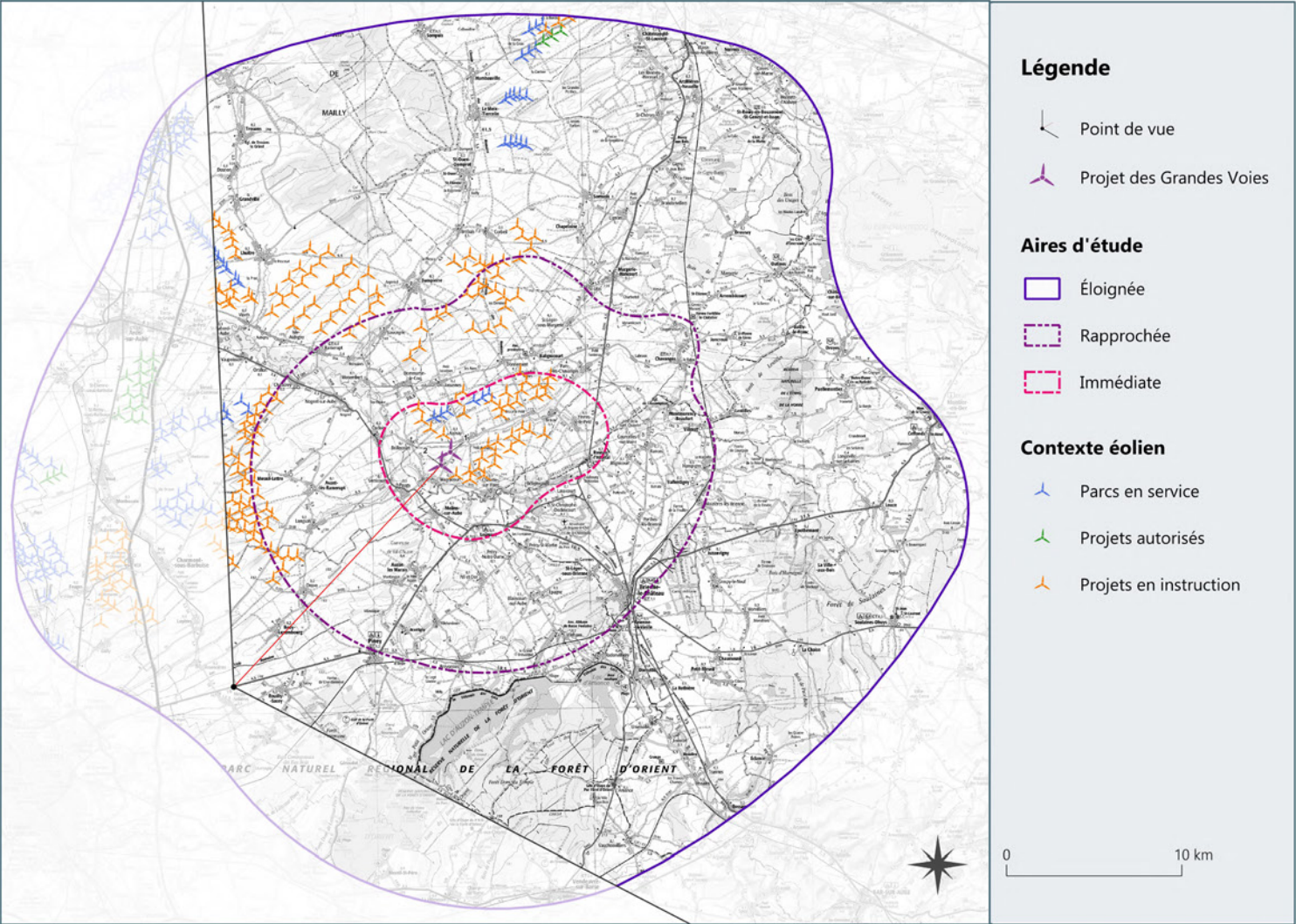
Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



E2 E1

Vue n°4 - Mesnil-Sellières - depuis la D960 et le PNR de la Forêt d'Orient

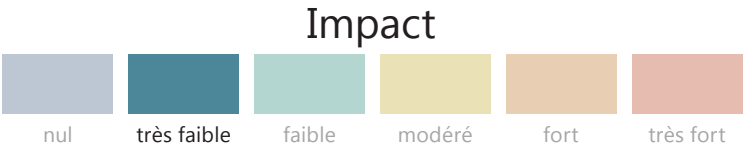
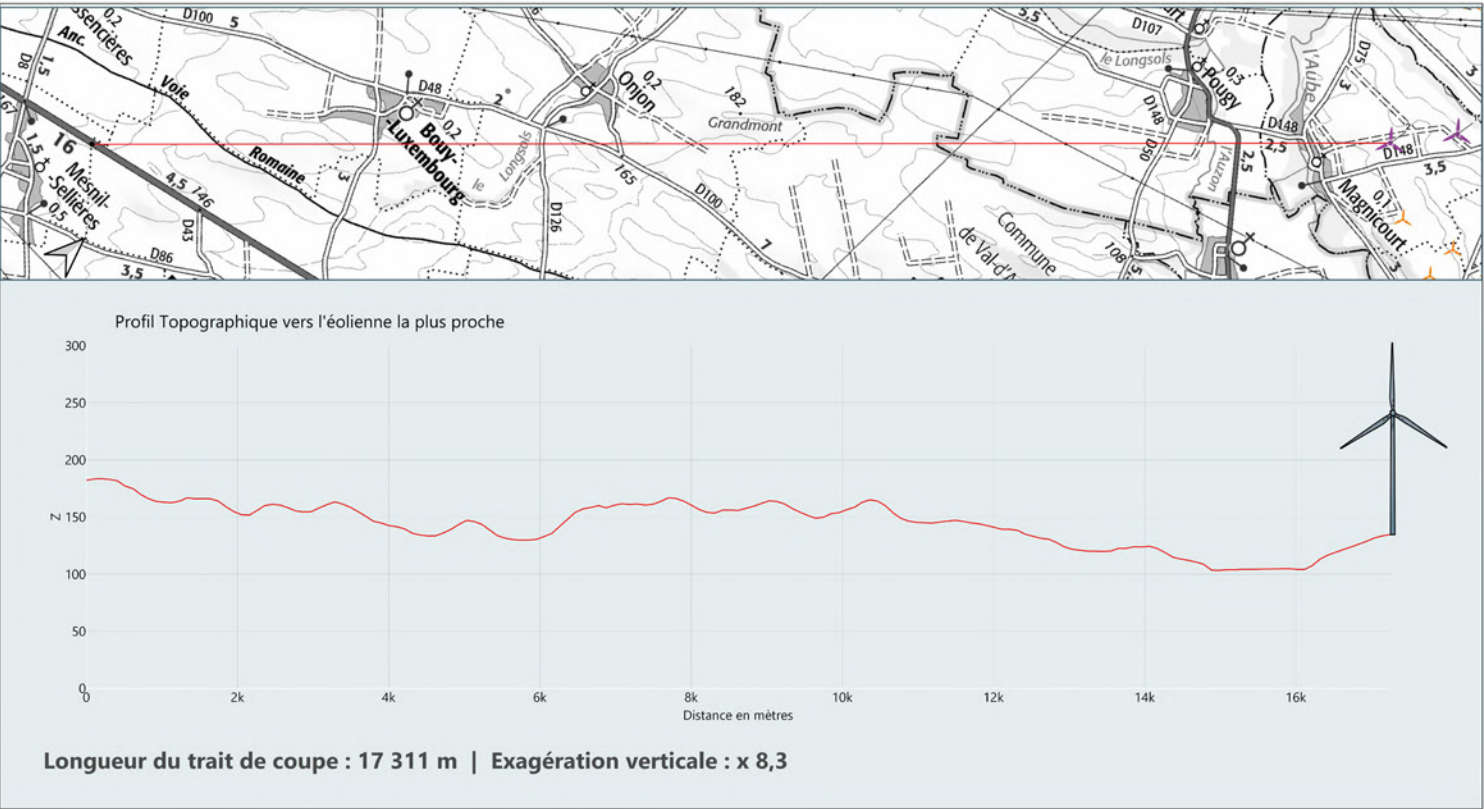
218



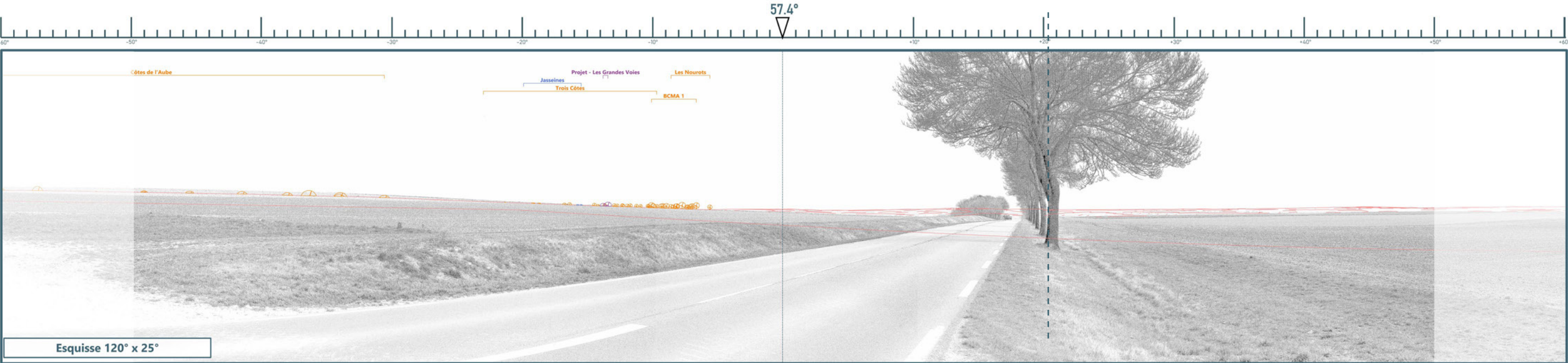
Commentaires paysagers

Dans la moitié sud-ouest de l'aire d'étude éloignée, la départementale D960 domine la plaine de Brienne. Au premier plan, les espaces cultivés ouverts et le relief permettent au regard de porter au loin. Les seuls éléments verticaux sont des arbres alignés en bordure de la route départementale. A l'arrière-plan, on distingue des champs ponctués de boisements. A l'est, la silhouette du bourg de Rouilly-Sacey se détache nettement.

Au centre de la vue, le motif éolien se situe à l'horizon et n'occupe qu'un faible angle de vue. Il est de plus dissimulé en partie par le relief. Le parc éolien des Grandes Voies se situe devant les parcs éoliens des Trois côtes et de Jasseines. Seule une partie des pales du projet sont perceptibles ponctuellement sur la ligne d'horizon, le reste étant masqué par le relief. Grâce à l'éloignement du futur projet, le rapport d'échelle reste inchangé et la prégnance visuelle du parc est réduite. L'impact est très faible.



Mesnil-Sellières - depuis la D960 et le PNR de la Forêt d'Orient - Vue n°4



E1E2



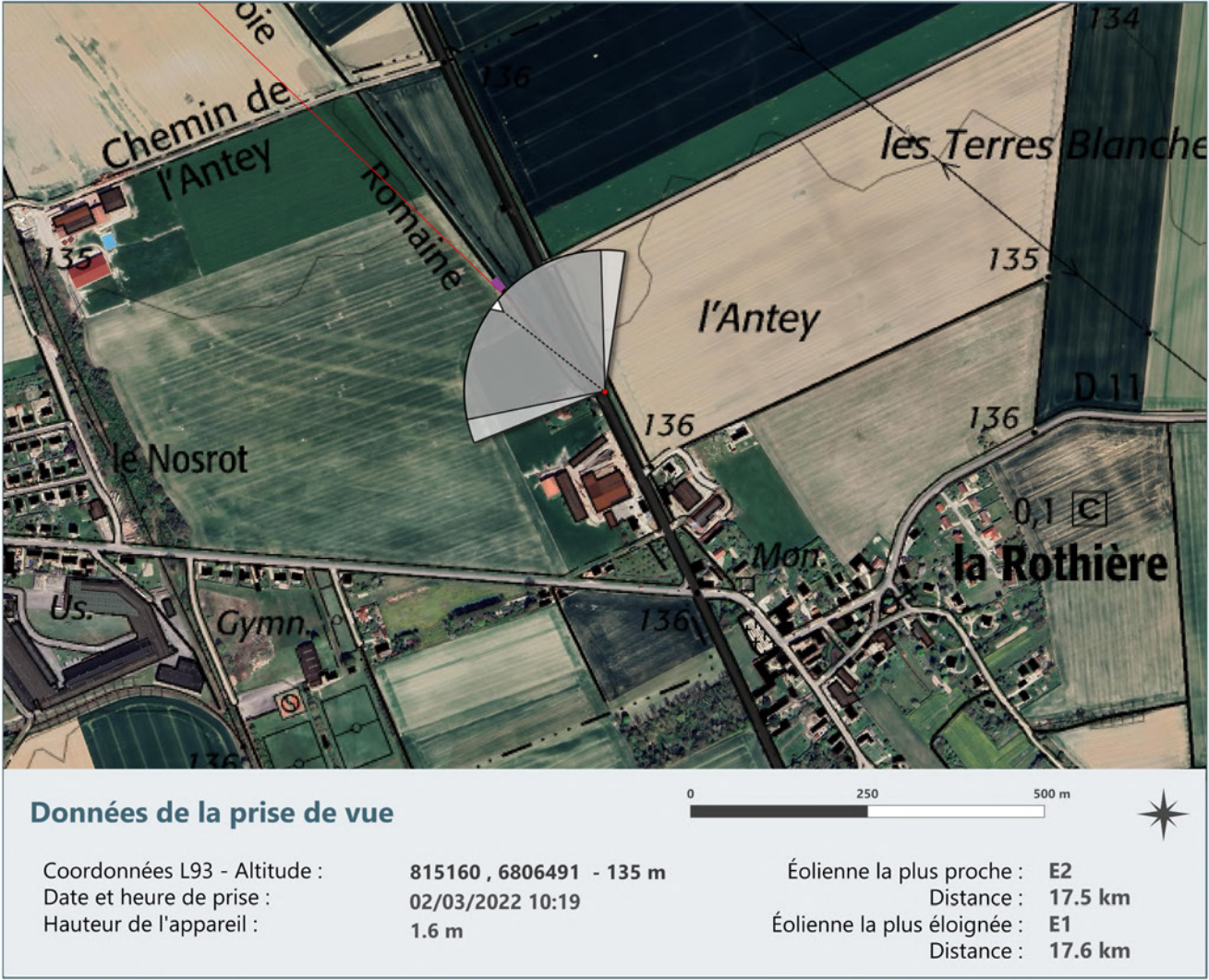
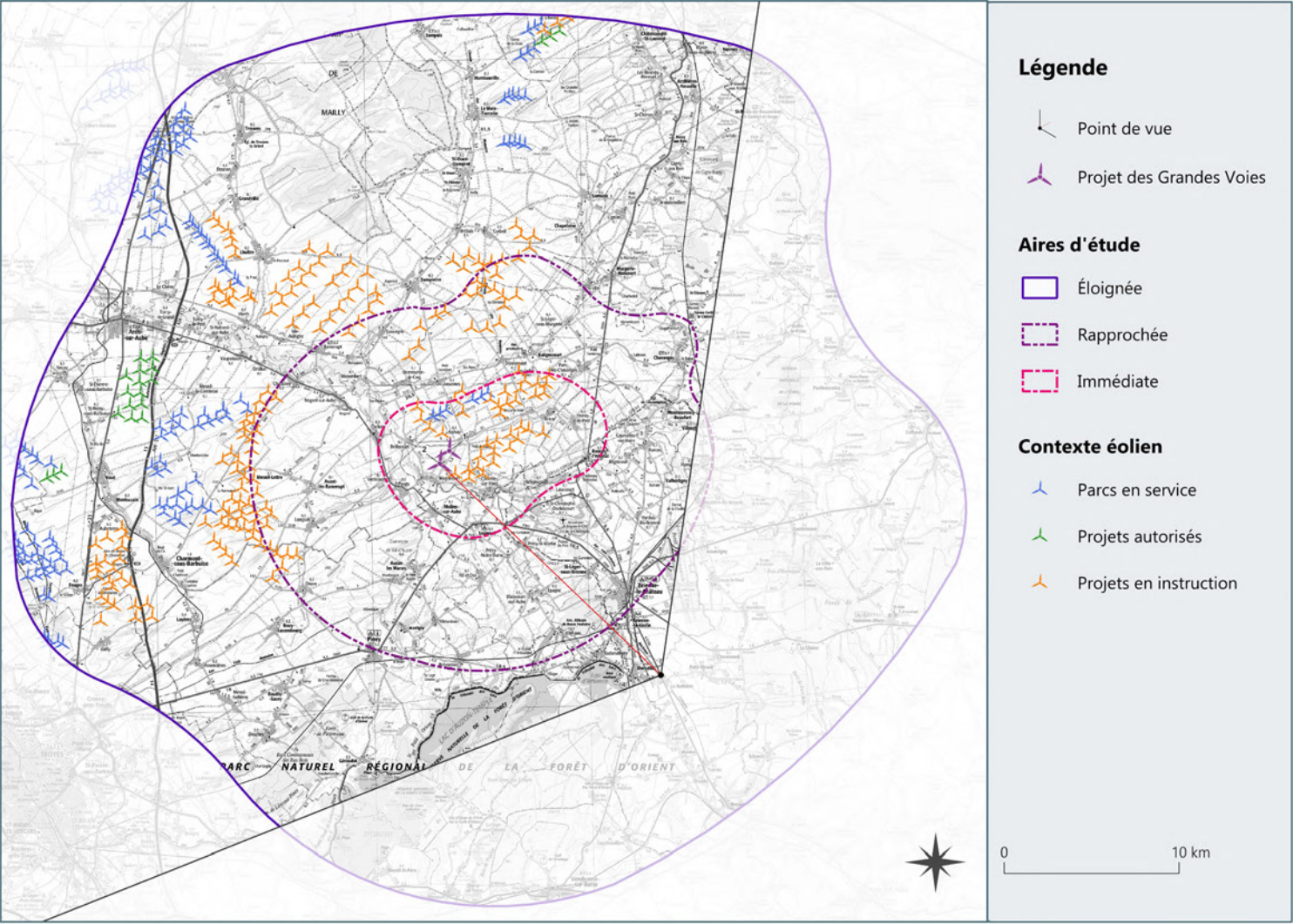
Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

Vue n°5 - La Rothière - depuis la sortie nord et le PNR de la forêt d'Orient

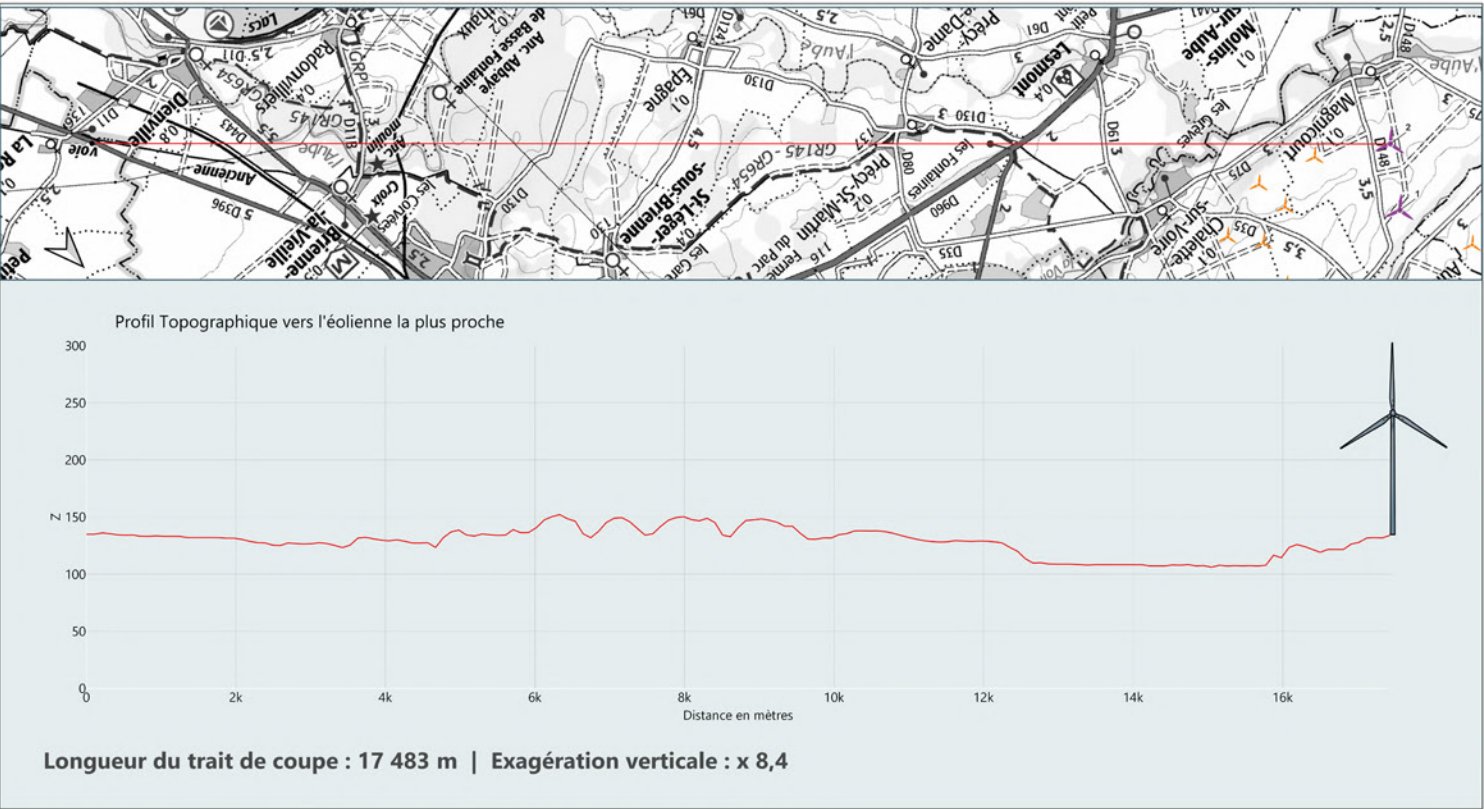
222



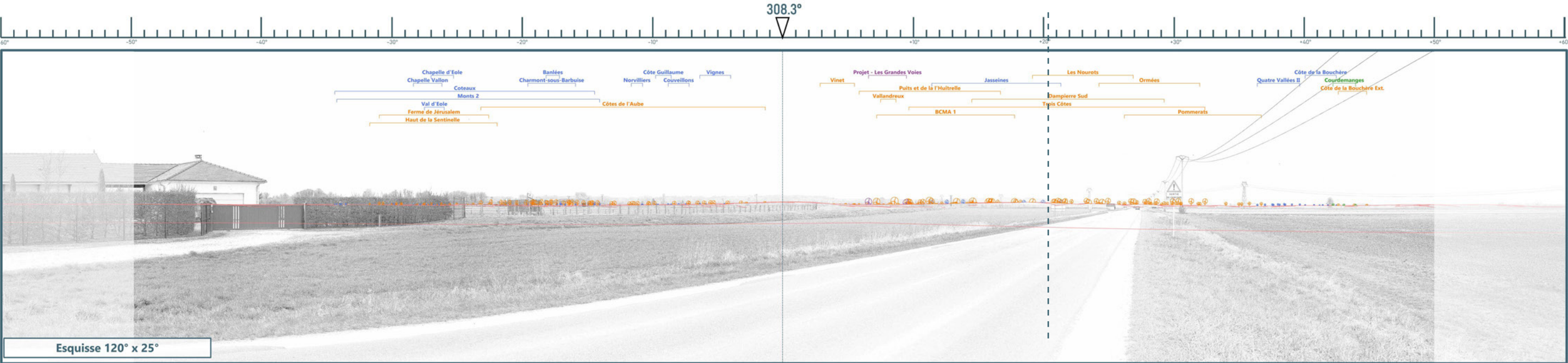
Commentaires paysagers

La Rothière constitue un bourg rural parmi d'autres dont l'implantation s'échelonne dans la vallée de l'Aube. En quittant ce village par le nord au fil de la route D396, l'œil s'empare d'un paysage ouvert occupé par des parcelles cultivées. On perçoit les habitations en périphérie de la Rothière. La vue est agrémentée par des structures verticales (piquets de clôtures, panneaux, poteaux et pylônes électriques). A l'arrière-plan, se distingue le bourg de Brienne-le-Château dans un écrin de végétation. Le château se détache au-dessus.

Au cœur de ce paysage de la vallée de l'Aube, la conjugaison des parcelles agricoles ouvertes avec les masses ou linéaires boisés contribuent à alterner entre des ambiances de paysages ouverts ou fermés générant un contexte peu favorable à la perception du motif éolien. La végétation et le relief de butte masquent en grande partie le motif éolien. Le parc des Grandes Voies est dissimulé entièrement derrière l'horizon boisé. L'impact est nul.



La Rothière - depuis la sortie nord et le PNR de la forêt d'Orient - Vue n°5





Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

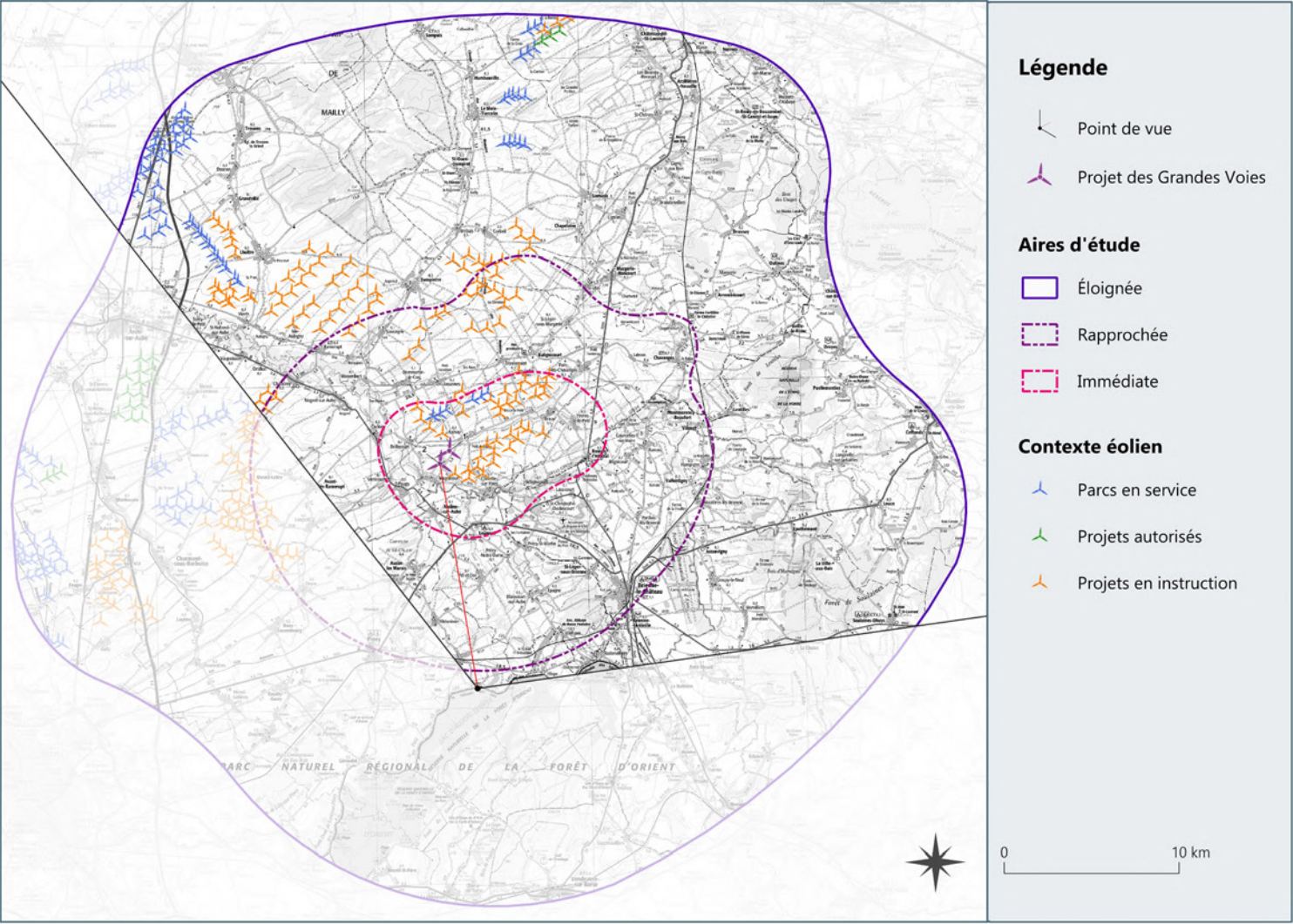
E2

E1



Vue n°6 - Brevonnes - Depuis la digue de Brevonnes et le GRP du Tour des Lacs

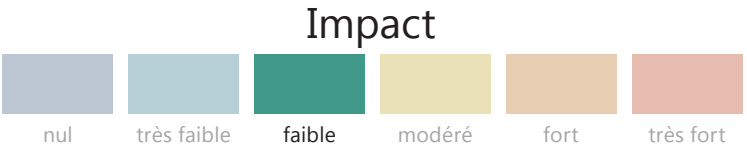
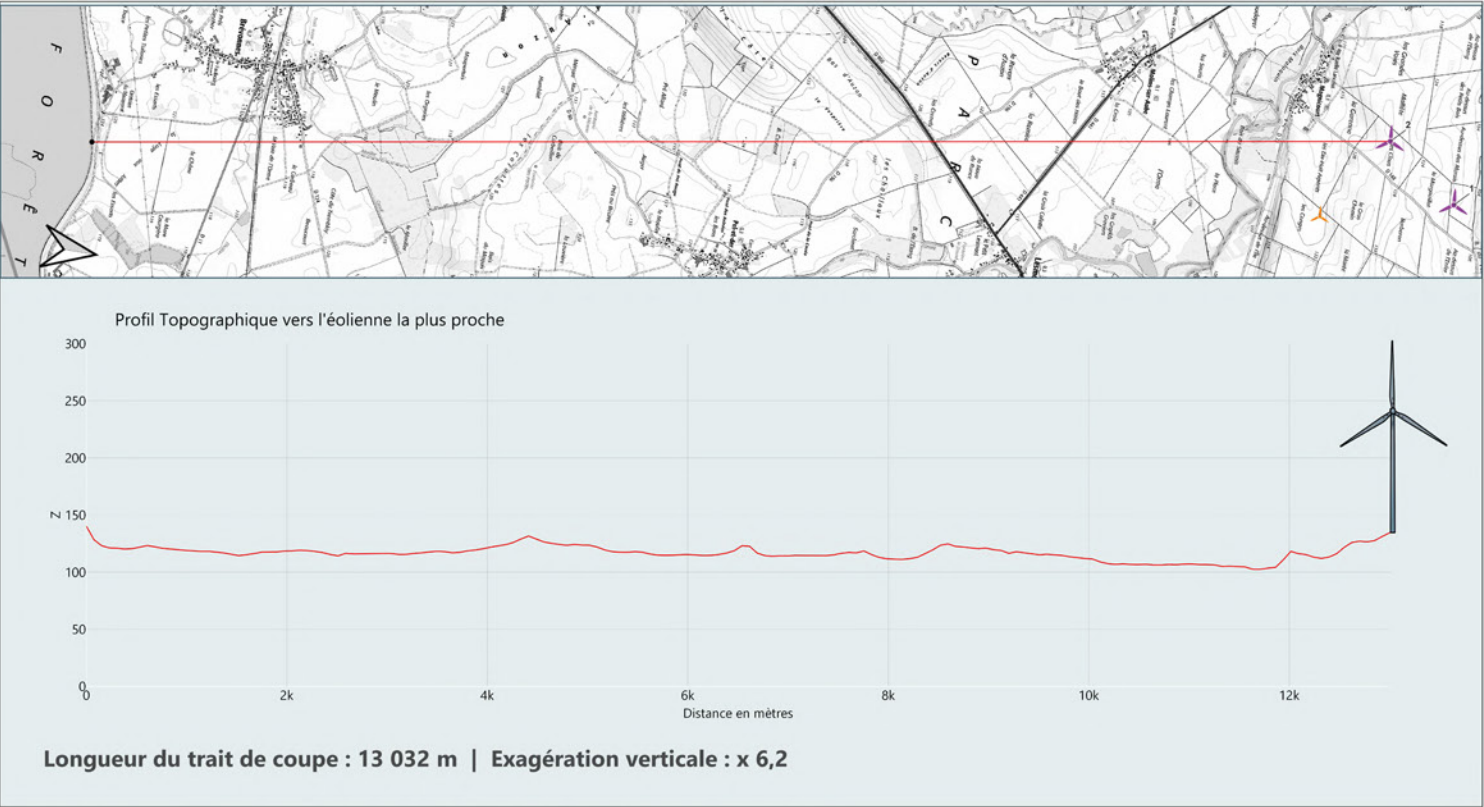
226



Commentaires paysagers

Au sud de l'aire d'étude éloignée, le GRP du Tour des Lacs parcourt la commune de Mathaux et longe le lac d'Auzon-Temple. Depuis ce point de vue surélevé (sur la digue nord du lac), les vues sont lointaines sur le paysage environnant. Les randonneurs peuvent apprécier la géométrie des parcelles agricoles et le caractère boisé du paysage.

La topographie plane en premier plan permet des vues sur le motif éolien en arrière-plan situé plus en hauteur sur les reliefs de plateaux et de côtes. Le motif éolien se situe derrière des massifs boisés importants mais qui ne suffisent pas à le dissimuler complètement. Les éoliennes du projet des Grandes Voies se confondent au motif éolien. Éloignées, elles ne sont pas prégnantes et ne déséquilibrent pas le rapport d'échelle. Seul le bas des mats des éoliennes est dissimulé par les massifs boisés. L'impact est faible.



Brevonnes - Depuis la digue de Brevonnes et le GRP du Tour des Lacs - Vue n°6



E2

E1

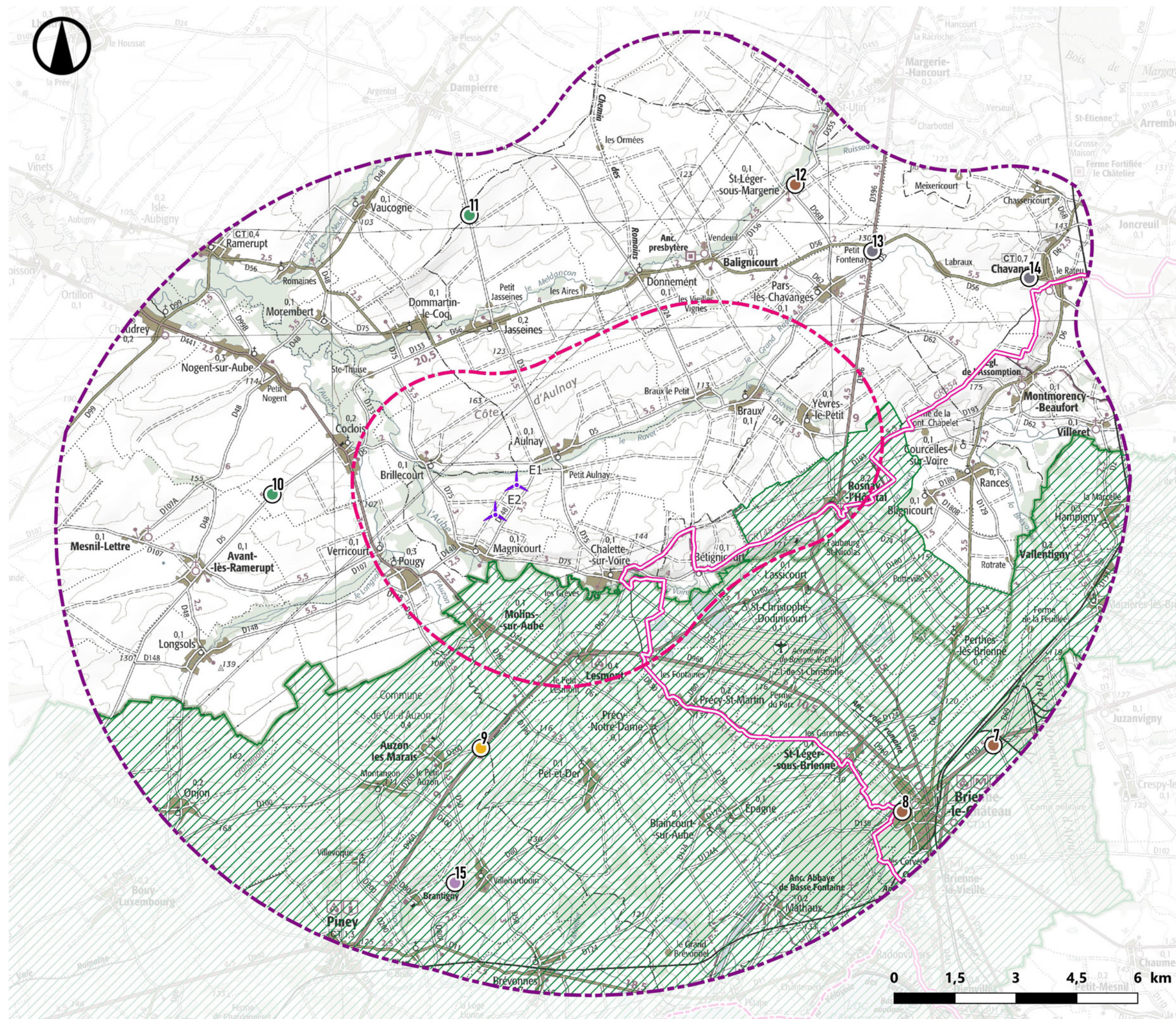


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

4.2. Aire d'étude rapprochée



Points de vue Aire d'étude rapprochée



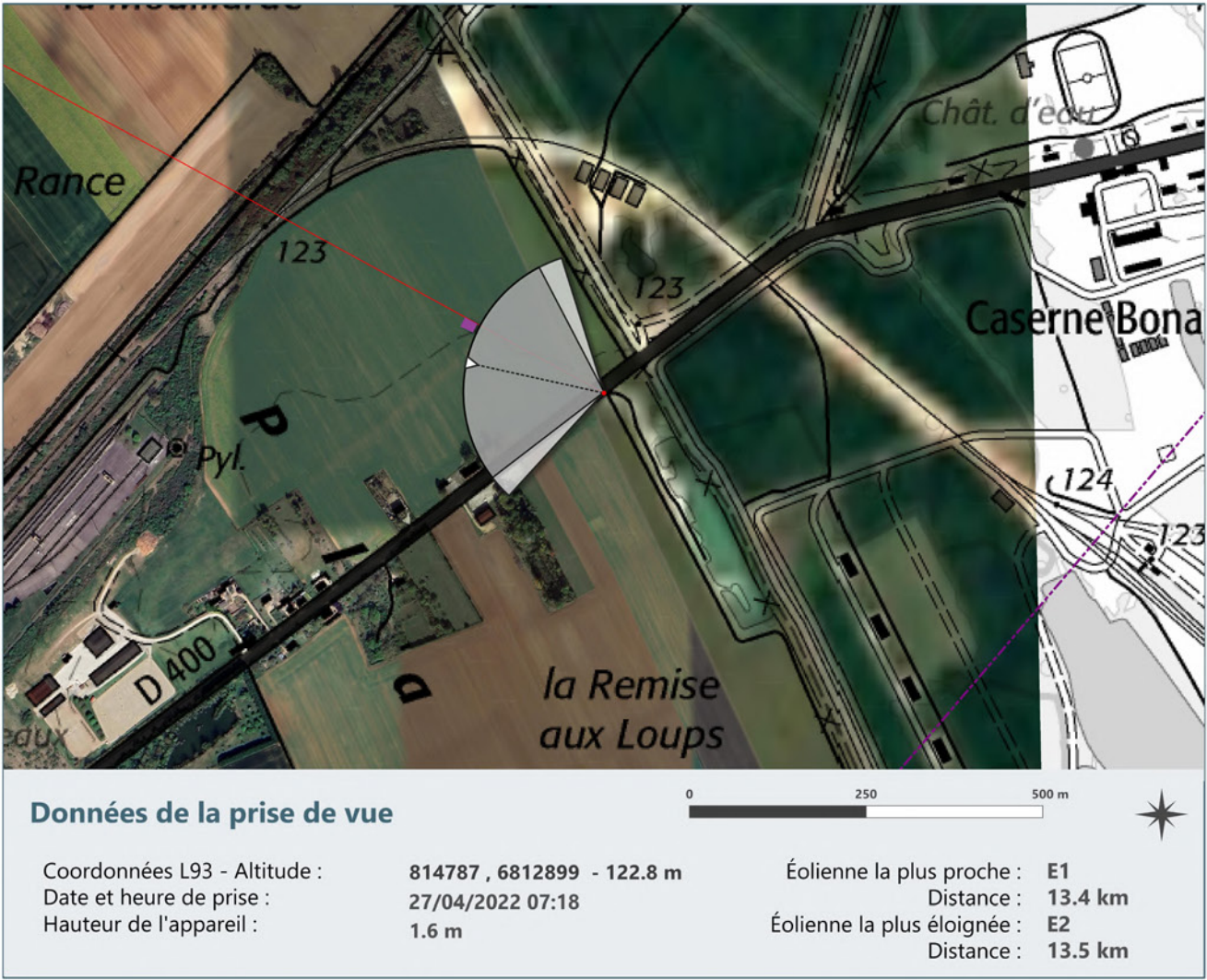
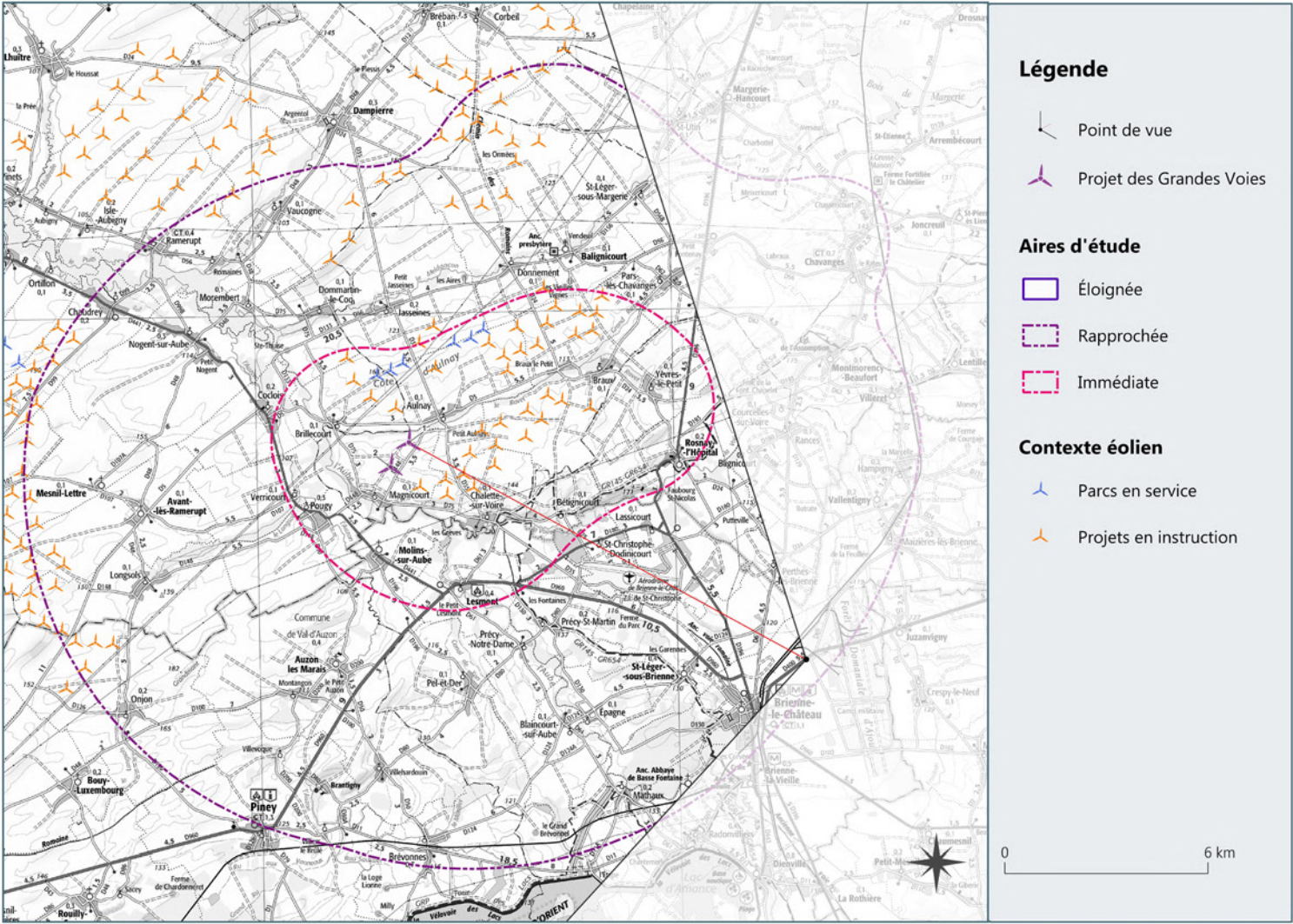
Juillet 2025

Sources : IGN 100®, Data.gouv
Copie et reproduction interdites

Légende

- Implantation finale
- Parc Naturel de la Forêt d'Orient
- AIRES D'ETUDE ADAPTEES**
 - Rapprochée
 - Immédiate
- ITINERAIRE TOURISTIQUE MAJEUR**
 - GR 145-654
- POINTS DE VUE**
 - Effets cumulés
 - Axe de communication
 - Lieux de vie
 - Tourisme
 - Patrimoine
 - Paysages particuliers

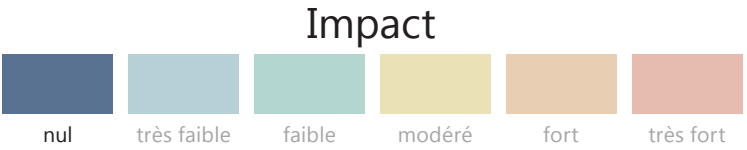
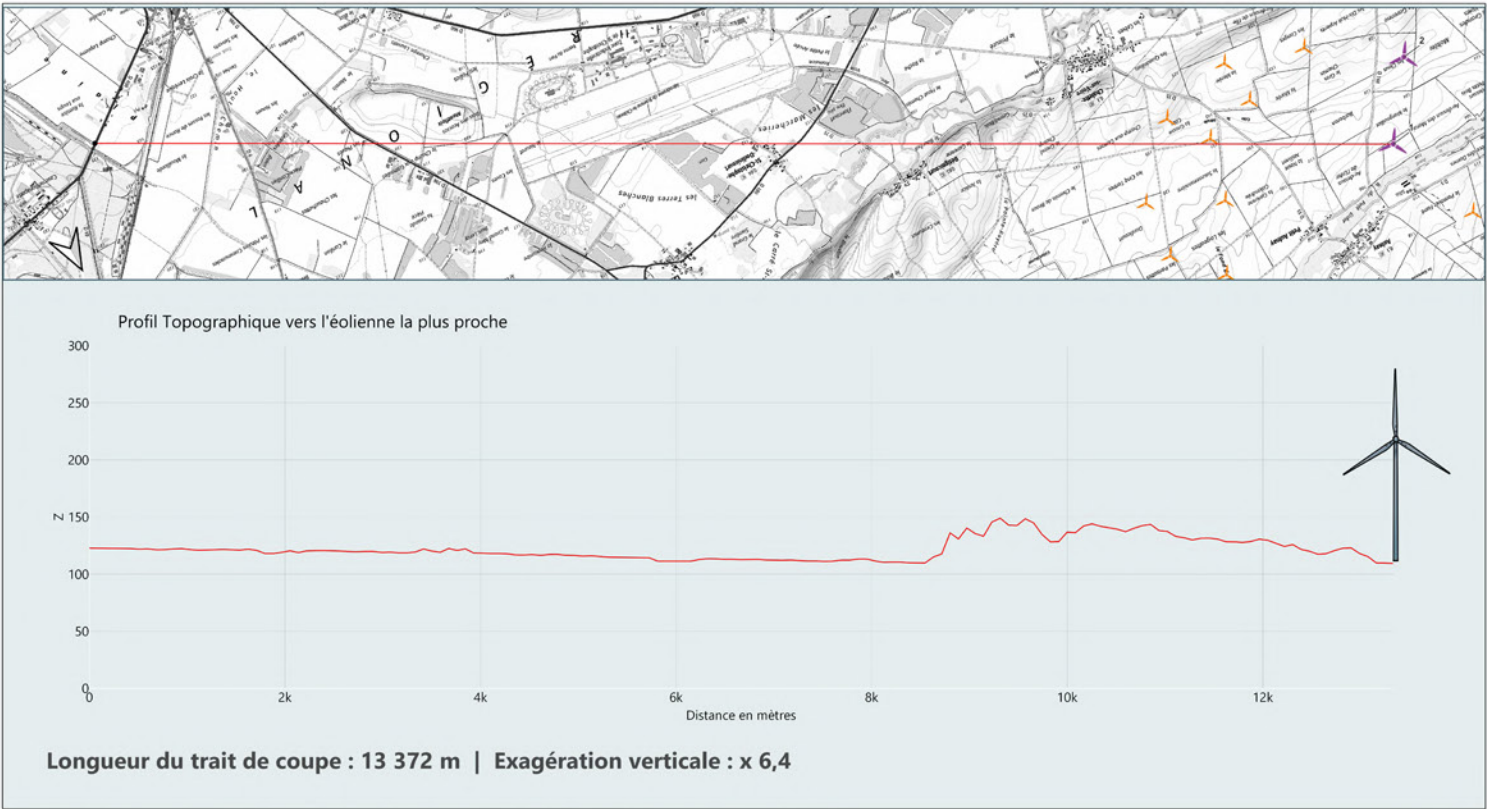
Vue n°7 - Brienne-le-château - depuis la D400 avec une vue sur le château



Commentaires paysagers

Sur la D400, aux abords de Brienne-le-Château, on distingue au premier plan un vaste champ de colza. L'horizon est complètement fermé par les lignes boisées. A l'ouest, la perspective de la route et son alignement d'arbres mettent en valeur le relief sur lequel est posé le château de Brienne.

Les massifs boisés qui ponctuent l'horizon dissimulent la quasi-totalité du motif éolien. Quant aux éoliennes du projet des Grandes Voies, elles sont entièrement masquées. L'impact est alors nul.



Brienne-le-château - depuis la D400 avec une vue sur le château - Vue n°7



État initial 120° x 25°



Esquisse 120° x 25°



Photomontage 120° x 25°



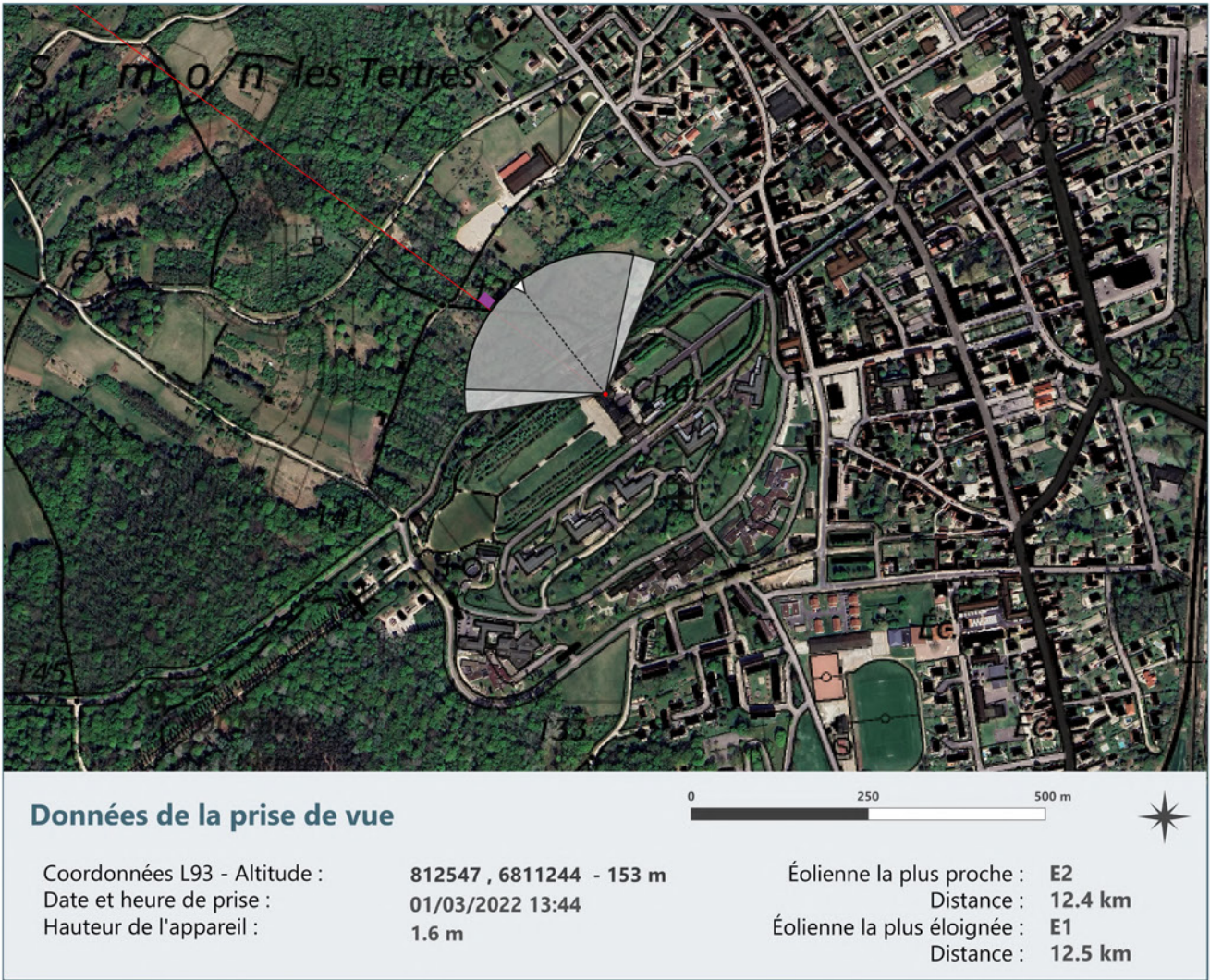
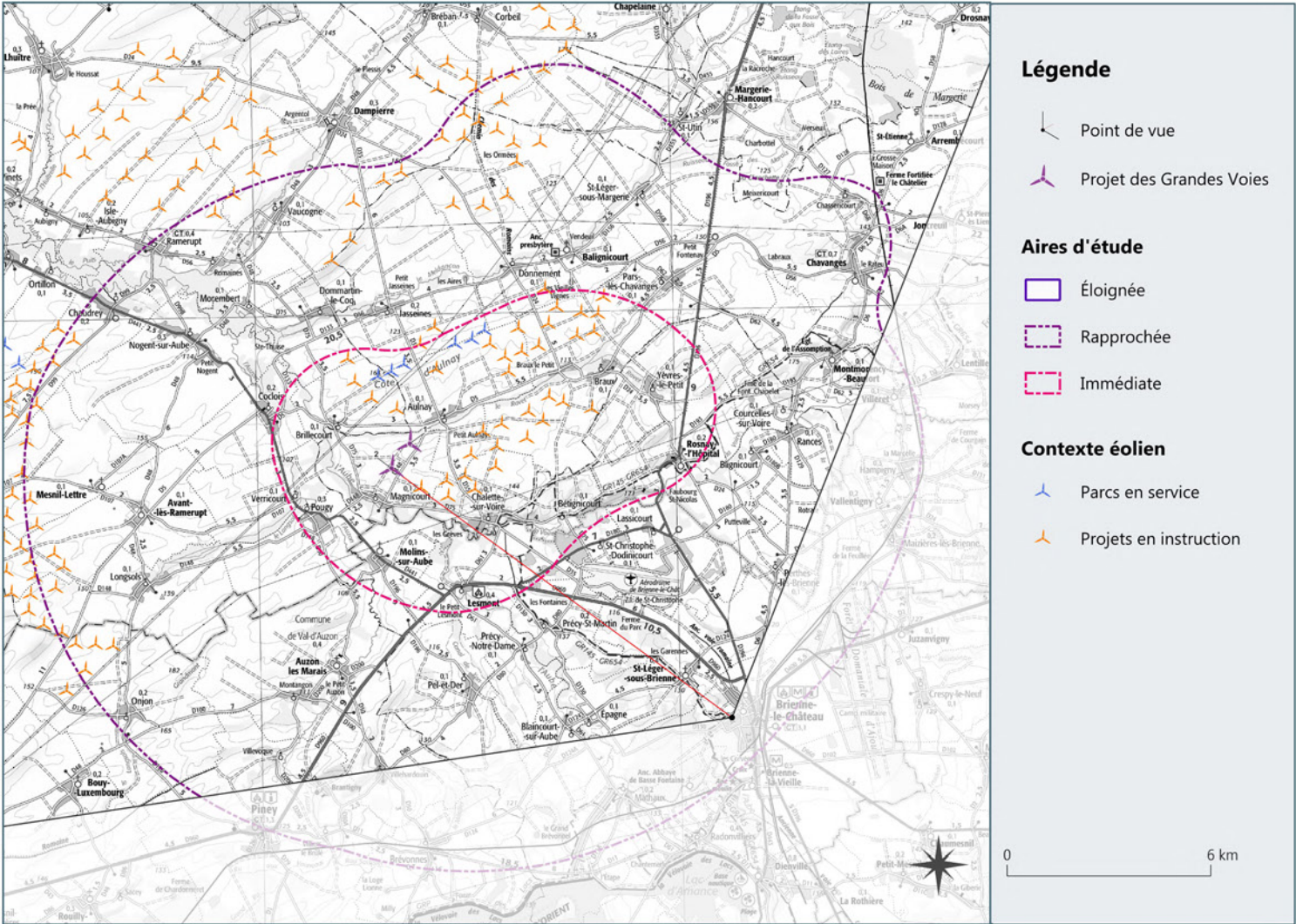
Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

E2

E1



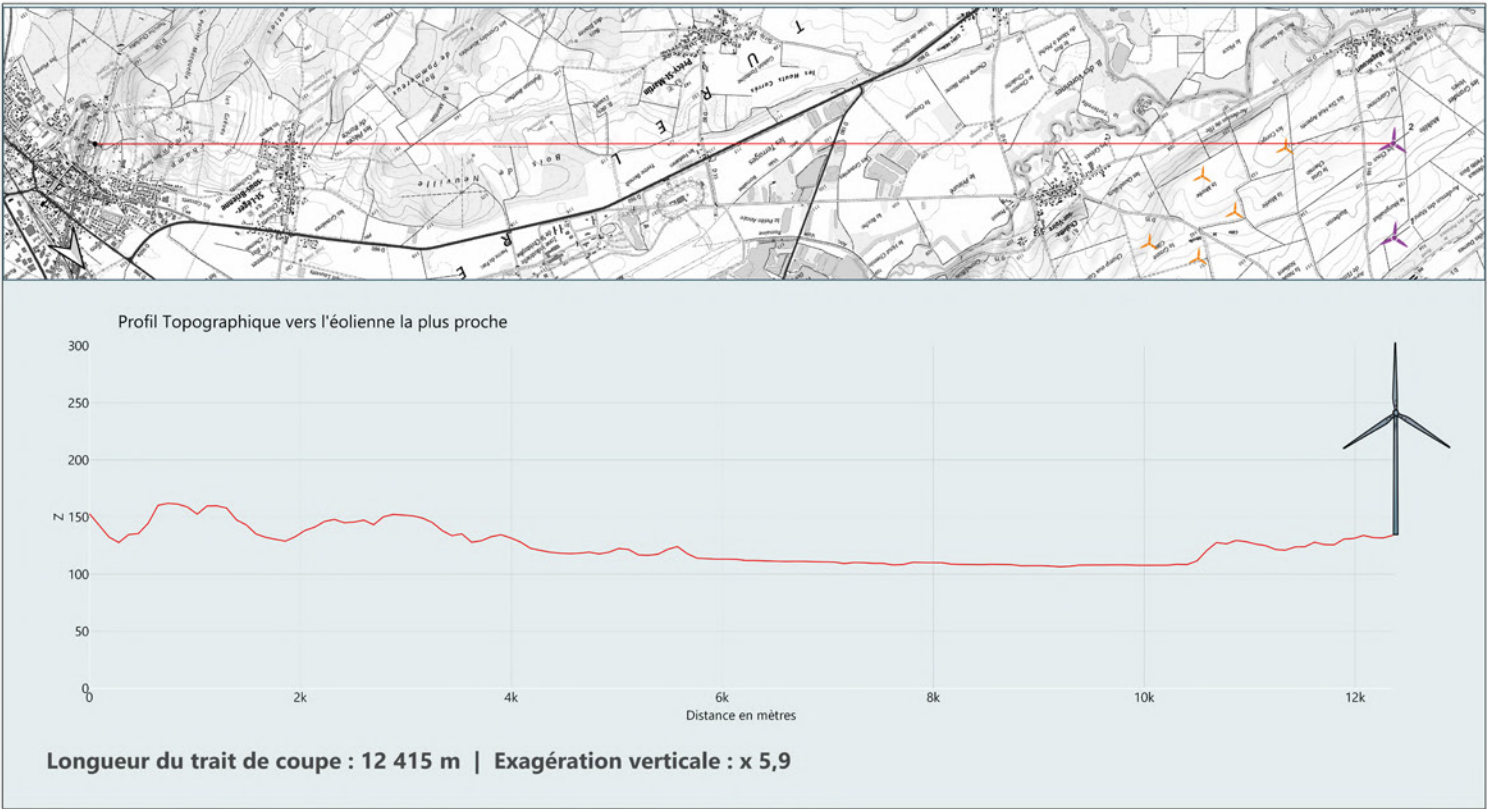
Vue n°8 - Brienne-le-château - Depuis la terrasse du Château de Brienne



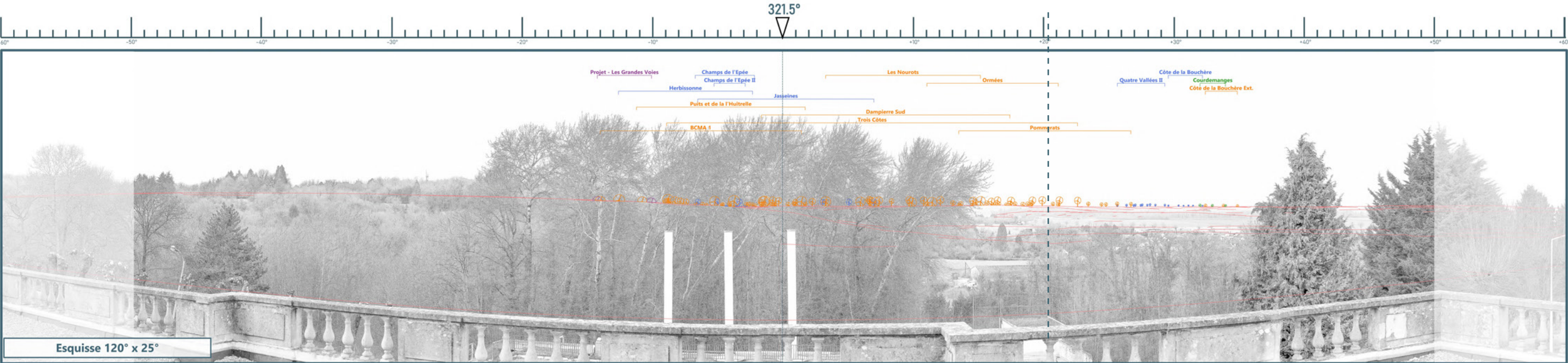
Commentaires paysagers

Ce point de vue, situé sur la terrasse du château de Brienne, offre une perspective plongeante sur la plaine, encadrée par la végétation qui borde le château. Lorsque les arbres n'obstruent pas la vue, le regard s'ouvre sur le bourg de Brienne, suivi d'une succession d'espaces cultivées et de massifs boisés.

Le projet des Grandes Voies est entièrement dissimulé par les arbres qui dominent au premier plan. Quant aux parcs éoliens rivaux, lorsqu'ils ne sont pas totalement masqués par la végétation, seule la partie supérieure des éoliennes émerge discrètement au-dessus de la ligne boisée à l'horizon. Leur éloignement réduit considérablement leur taille apparente dans le paysage. L'impact du projet depuis ce point de vue est considéré comme nul.



Brienne-le-château - Depuis la terrasse du Château de Brienne - Vue n°8



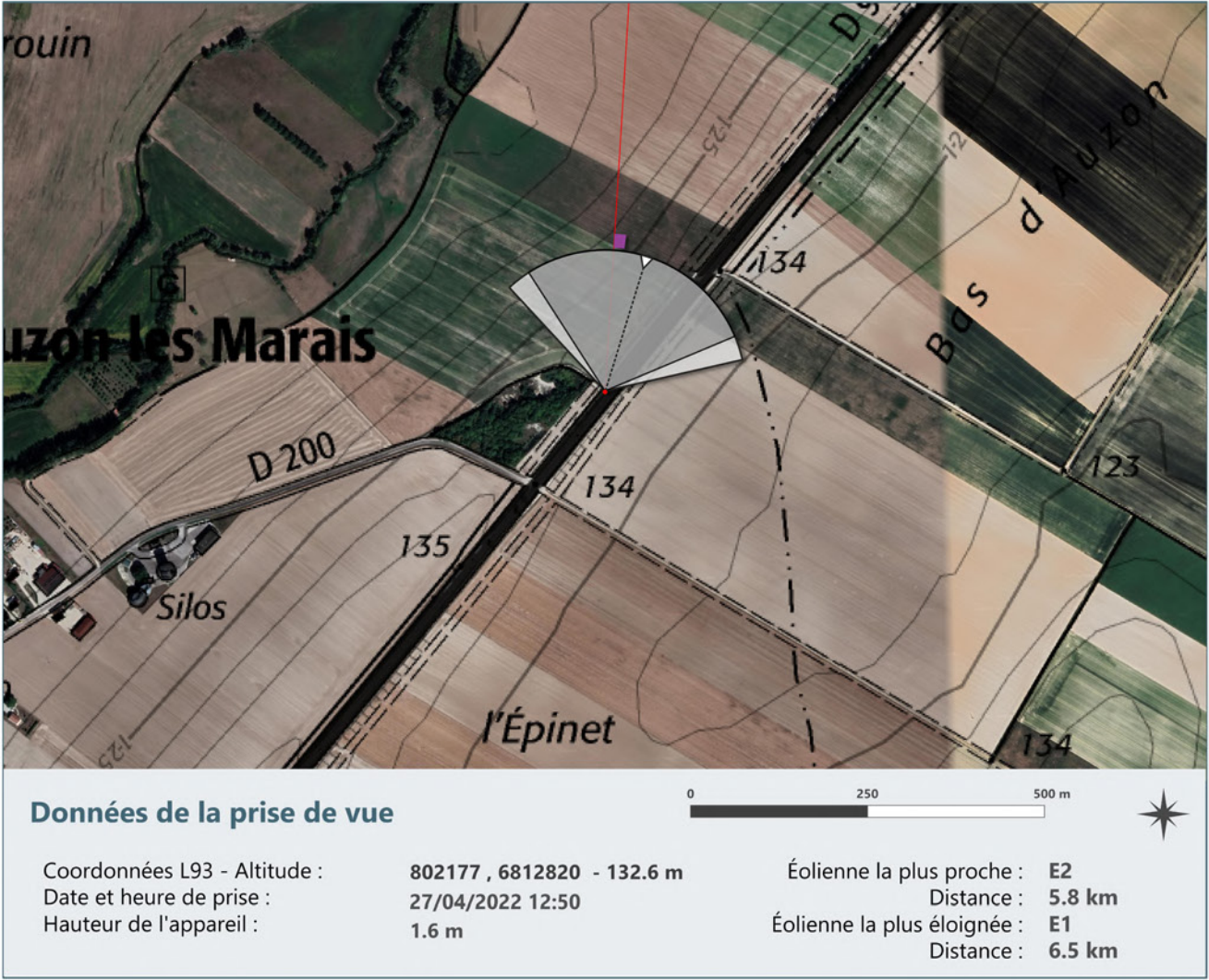
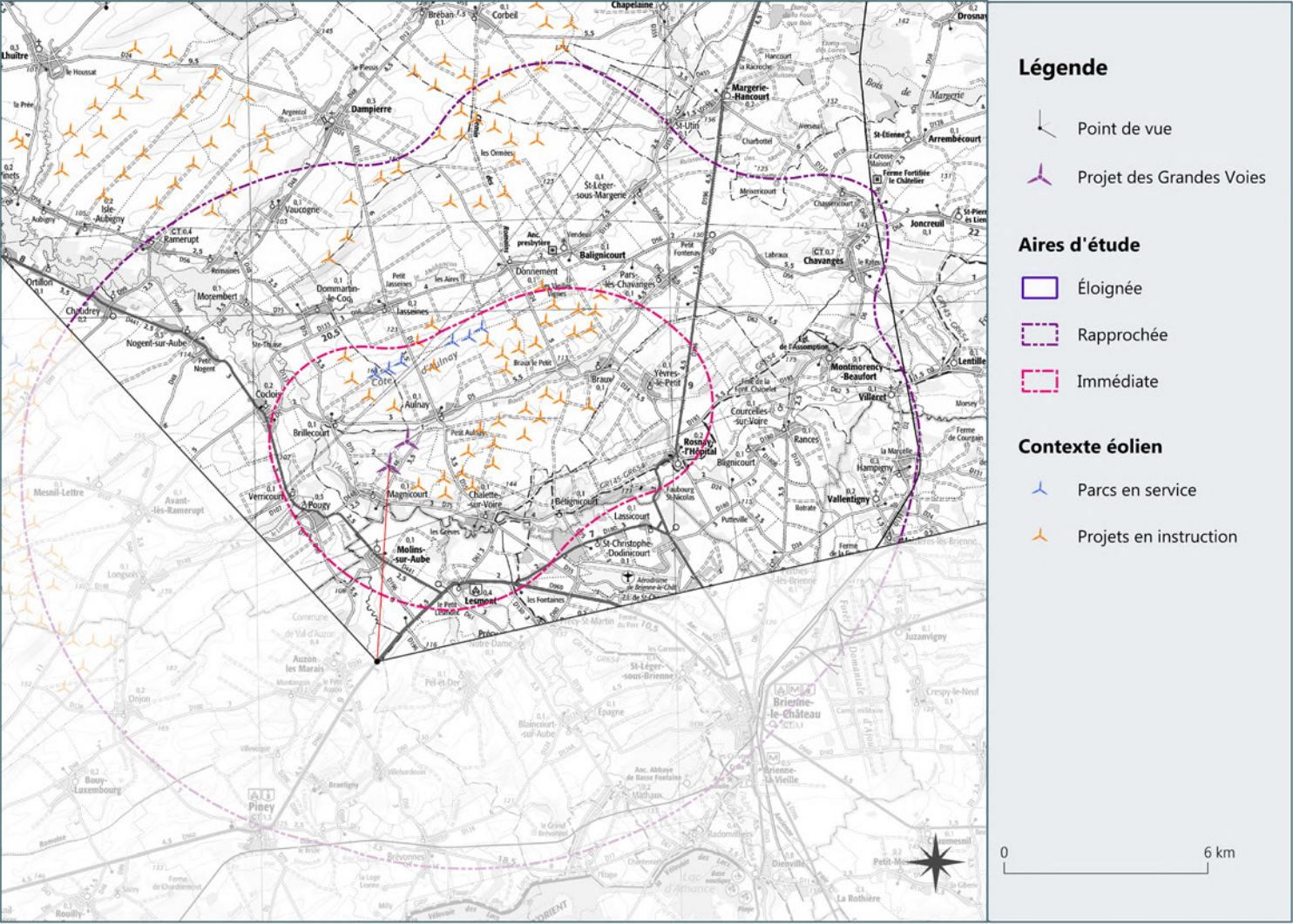


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

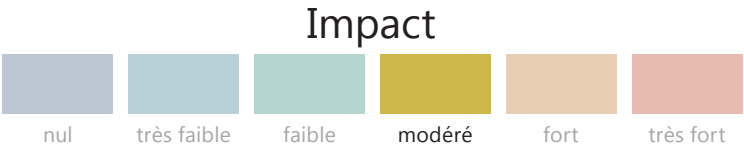
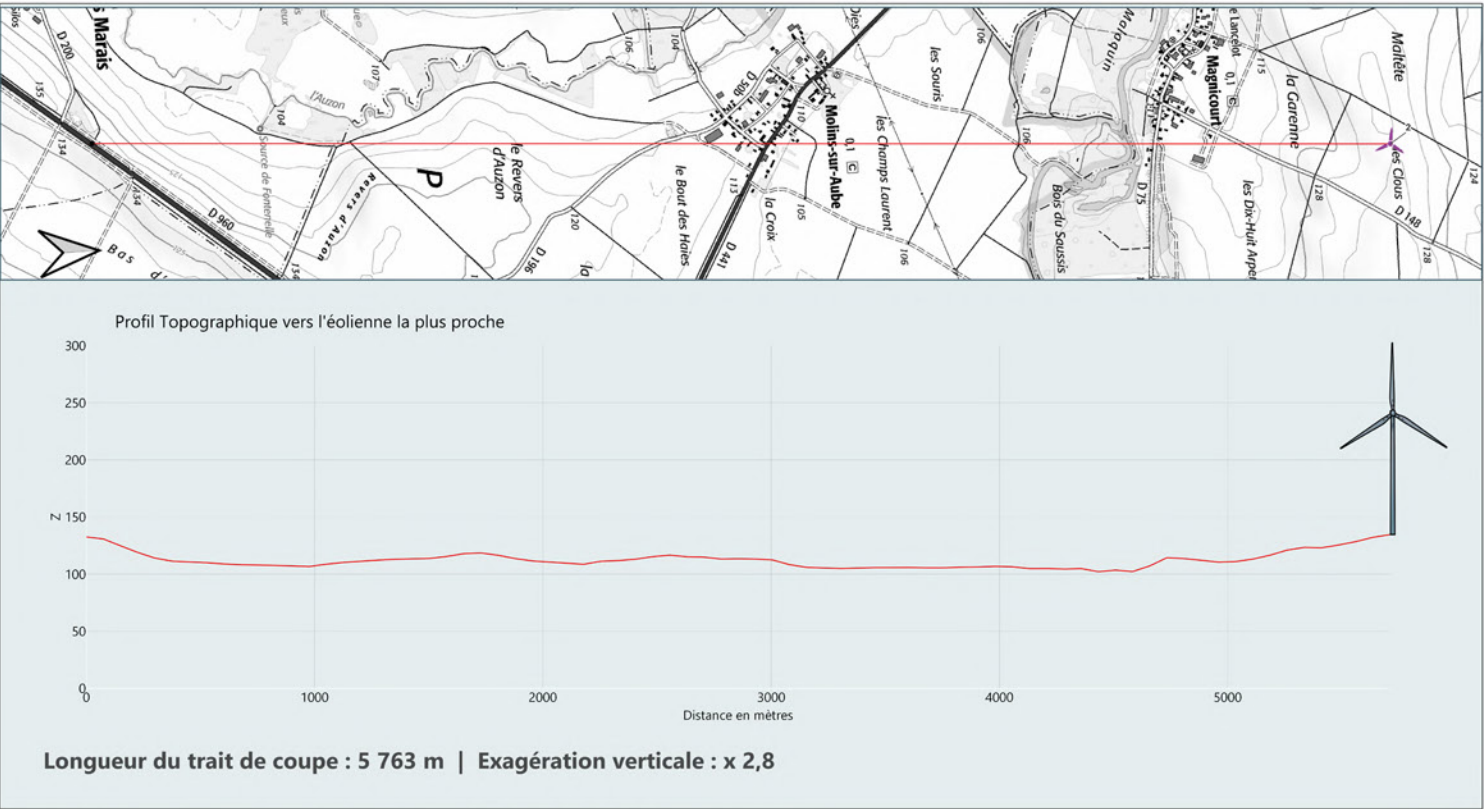
Vue n°9 - Val-d'Auzon - depuis la D960 et le PNR de la Forêt d'Orient



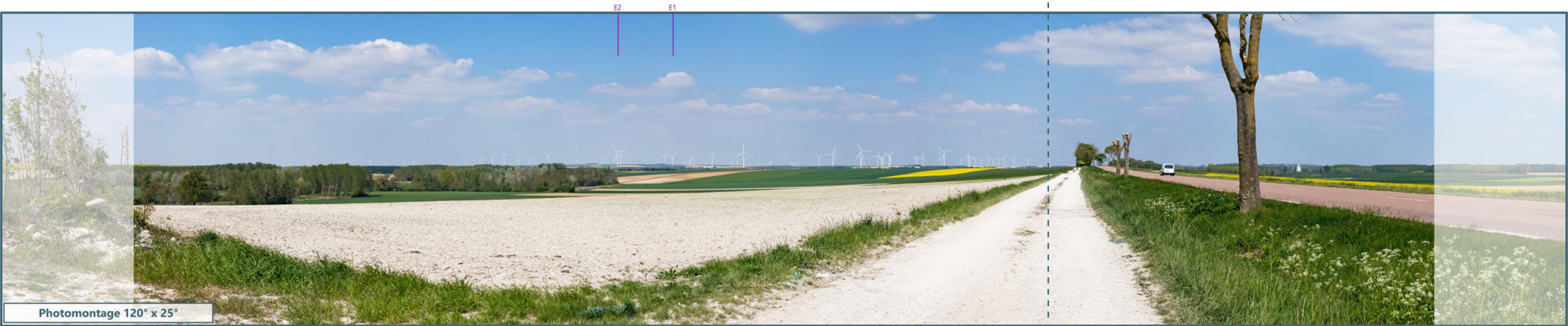
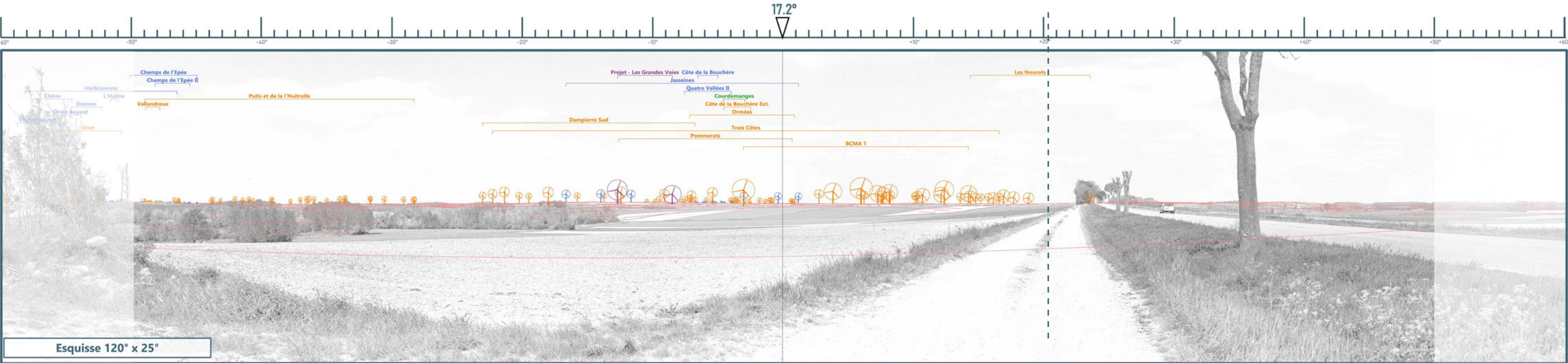
Commentaires paysagers

Au sud, dans l'aire d'étude rapprochée, la route départementale 960 est rectiligne et traverse la commune de Val-d'Auzon. Caractérisé par son étendue agricole, le premier plan depuis ce point de vue est dégagé. Au second plan, à gauche du point de vue, des lignes boisées se succèdent et forment des obstacles visuels.

Les ondulations de la plaine de Brienne permettent des vues lointaines et en profondeur sur le motif éolien, notamment sur le parc BCMA ou encore sur le parc de Jasseines. Le projet des Grandes Voies, implanté au même niveau que le parc de BCMA et devant celui des Trois Côtes, se mêle au motif éolien avec une taille apparente plus marquée et est en grande partie visible depuis ce point. L'emprise verticale du projet est légèrement supérieure à celle de l'alignement d'arbre qui rythme le paysage en bordure de la départementale D960. L'impact est modéré.



Val-d'Auzon - depuis la D960 et le PNR de la Forêt d'Orient - Vue n°9





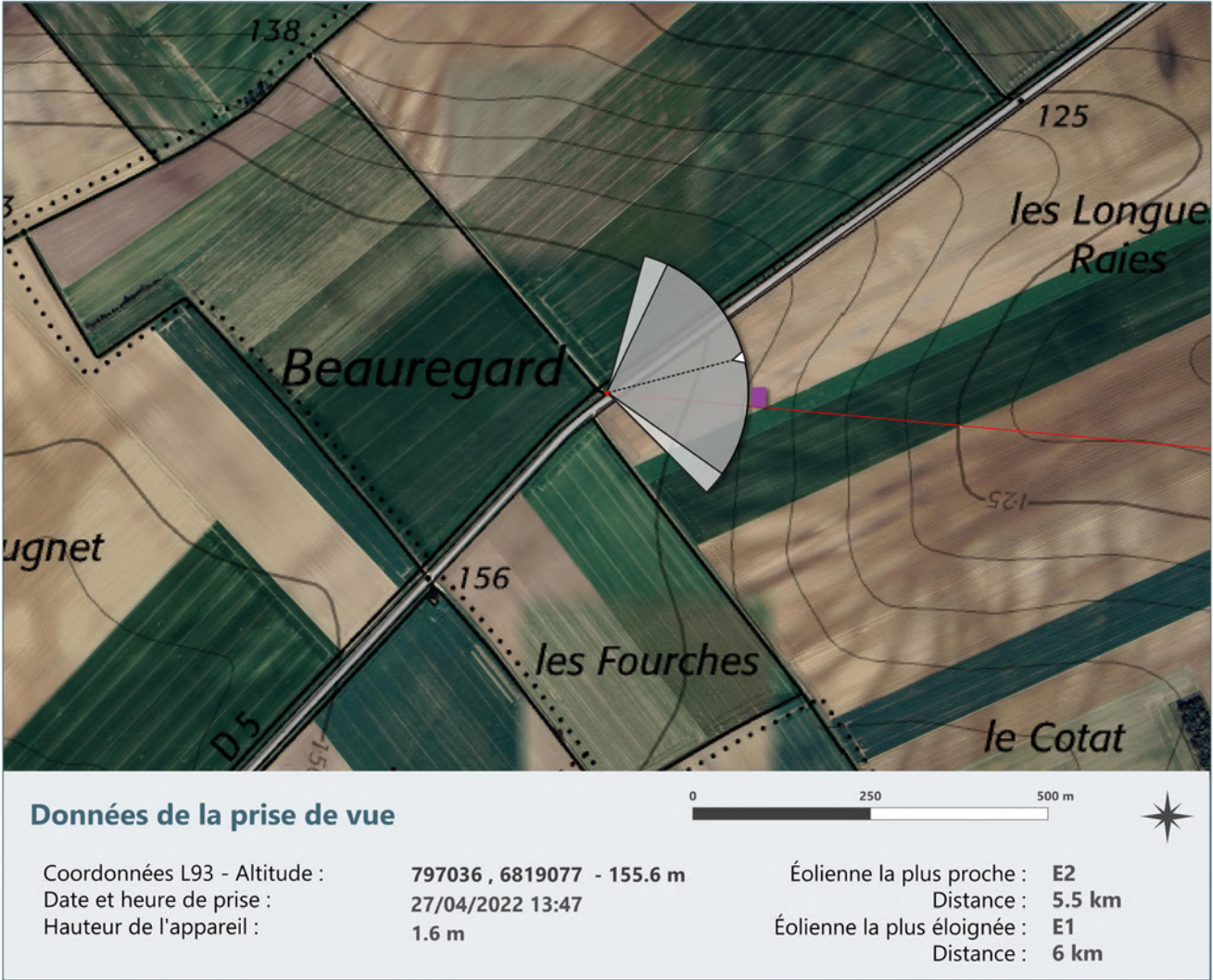
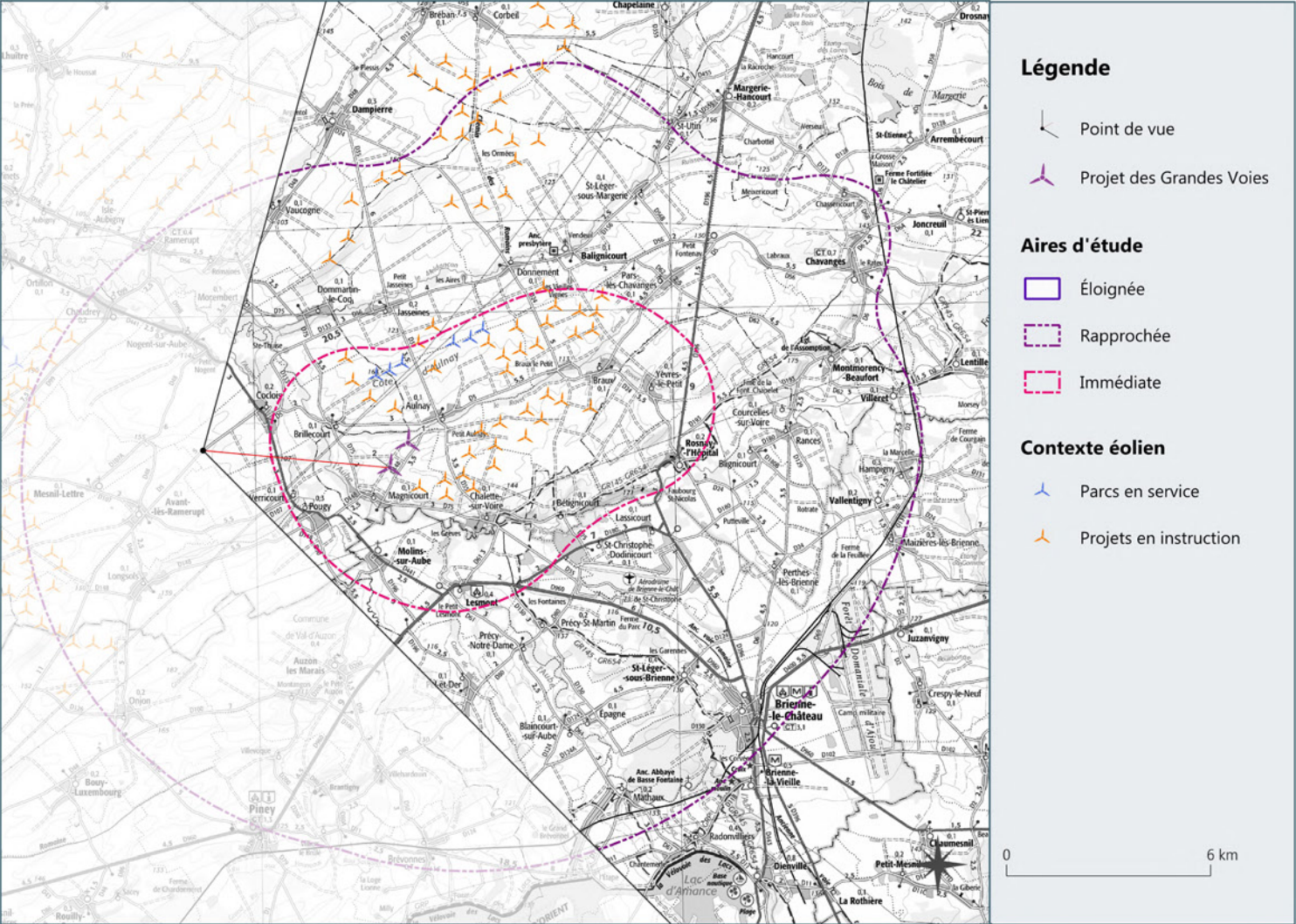
Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

Vue n°10 - Coclois - depuis la D5 et vue sur la vallée de l'Aube

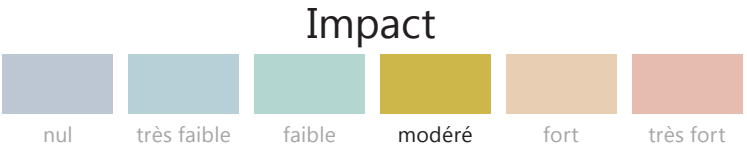
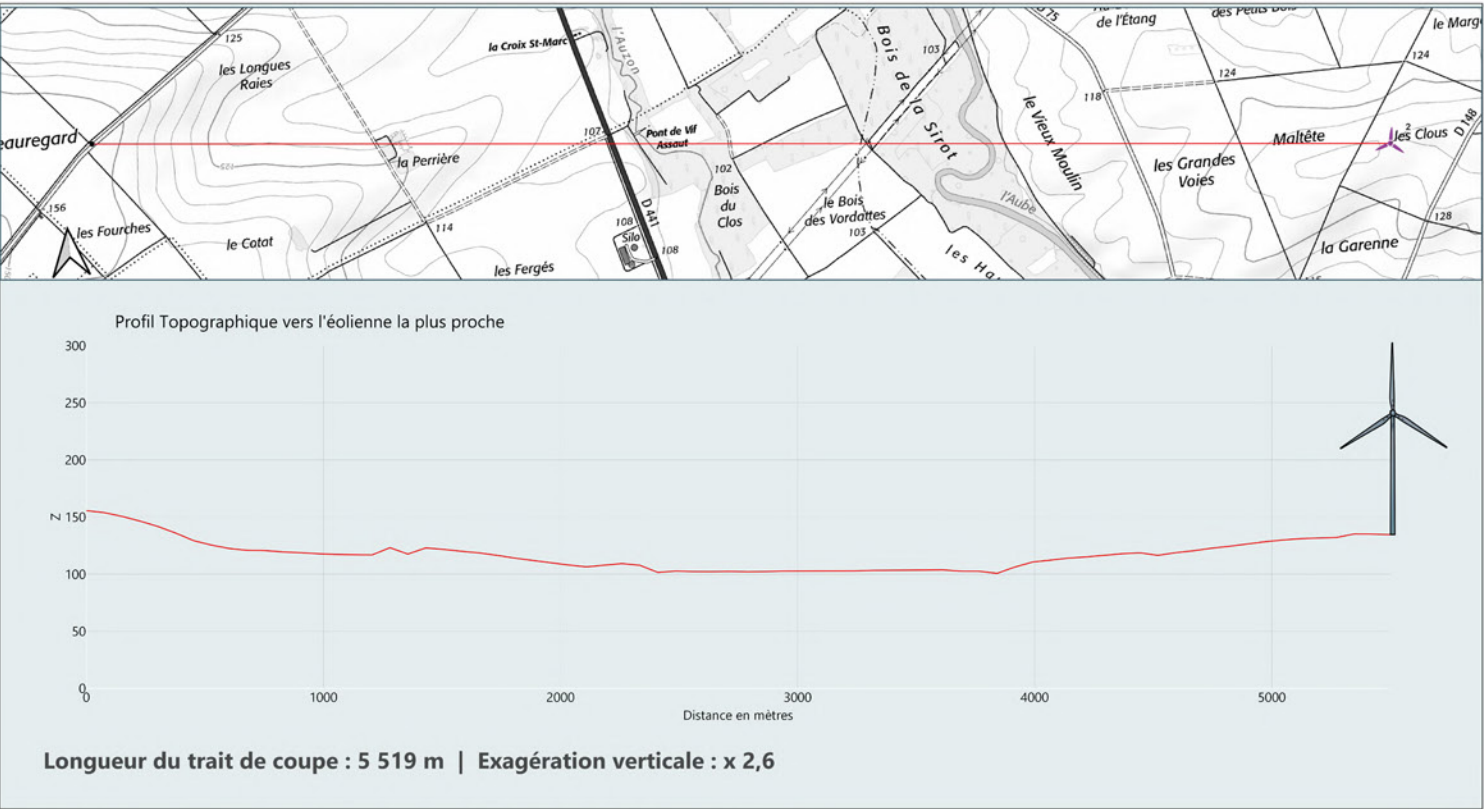
244



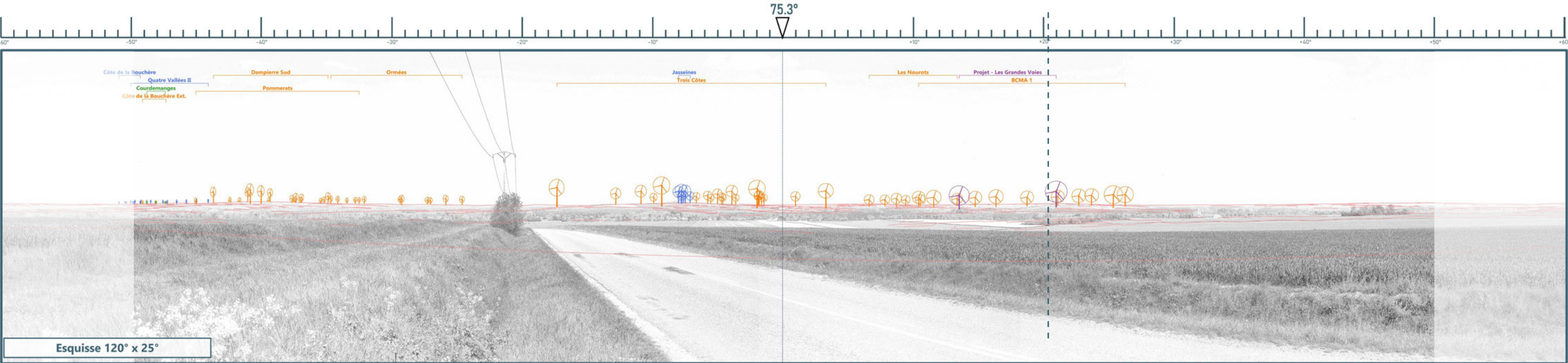
Commentaires paysagers

Depuis la départementale D5, à l'ouest de l'aire d'étude rapprochée, le paysage offre une vue panoramique et dégagée sur la vallée de l'Aube. Outre les parcelles agricoles qui prédominent de part et d'autre de la route, la ripisylve du cours d'eau de l'Auzon, ainsi que le tissu urbain de Colcois, situés en fond de vallée, viennent diversifier l'occupation du sol. Sur le coteau opposé de la vallée, les six éoliennes du parc construit de Jasseines se révèlent clairement dans le paysage, dominant la vallée.

L'organisation du paysage et la position du point de vue en hauteur offrent une large vue sur l'horizon, où le motif éolien est relativement présent. Le parc des Grandes Voies se superpose au motif éolien initié par le parc BCMA. Sa taille apparente est légèrement plus grande que BCMA car situé devant, rendant sa prégnance modérée dans le paysage. Ainsi l'impact du projet depuis ce point de vue est considéré comme modéré.



Coclois - depuis la D5 et vue sur la vallée de l'Aube - Vue n°10





Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

E1

E2

